



MINISTÈRE D'ÉTAT CHARGÉ  
DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



MINISTÈRE  
DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA MICRO FINANCE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Confédération des  
Institutions Financières  
Afrique de l'Ouest

**WEBINAIRE**  
INTERNATIONAL

Atelier International virtuel sur la **COVID-19** en Afrique  
Réponse sociale et Microfinance

# RAPPORT GÉNÉRAL

LES 14 ET 15 JANVIER 2021 SUR LA PLATEFORME

# ZOOM



@BeninSocial

Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (du Bénin)

Email : [contact@masm-webinaire.bj](mailto:contact@masm-webinaire.bj)

(+229)60420202 / (+229)95816309



# SOMMAIRE

SIGLES ET ABBRÉVIATIONS..... 4

RÉSUMÉ..... 5-6

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES..... 7-9

RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES..... 10-12

INTRODUCTION ..... 13-14

I. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE..... 15-21

II. DÉROULEMENT DES TRAVAUX..... 21-38

III. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DU WÉBINAIRE..... 39-41

IV. CLOTURE DU WEBINAIRE ..... 42

CONCLUSION ..... 43

TÉMOIGNAGE DU GRAND TÉMOIN..... 44-45

# SIGLES ET ABRÉVIATION

<b>ADA</b>	Appui au Développement Autonome
<b>AGR</b>	Activité Génératrice de Revenu
<b>APSF</b>	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés
<b>BADEA</b>	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
<b>BCEAO</b>	Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
<b>BOAD</b>	Banque Ouest Africaine de Développement
<b>CEA</b>	Commission Economique pour l'Afrique
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique
<b>CIF</b>	Confédération des Institutions d'Afrique de l'Ouest
<b>DAT</b>	Dépôt à Terme
<b>DTS</b>	Droits de Tirages Spéciaux
<b>FAGACE</b>	Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE)
<b>FAPSF</b>	Fédération des Associations Professionnelles de Microfinance...
<b>FMI</b>	Fond Monétaire International
<b>FNFI</b>	Fonds National de la Finance Inclusive
<b>FSA</b>	Fonds Africain de Solidarité
<b>IMFs</b>	Institution de Microfinance
<b>MPME</b>	Micro, Petite et Moyenne entreprise
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>OTM</b>	Opérateurs de Téléphonie Mobile
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PME</b>	Petites et Moyennes entreprises
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>SBEE</b>	Société Béninoise d'Energie Electrique
<b>TPE</b>	Très Petites Entreprises
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajourée
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UMOA</b>	Union Monétaire Ouest Africaine
<b>USA</b>	Etats Unis d'Amérique

# RÉSUMÉ

La crise sanitaire, liée à la pandémie de la COVID-19, du fait de son impact sur les activités économiques, s'est révélée comme une crise socioéconomique, mettant à mal l'économie mondiale. Pour y faire face, les Etats Africains, à l'instar du Bénin, ont pris des mesures à la fois sociales et économiques pour atténuer les effets de cette pandémie sur leurs économies. Au-delà des initiatives prises par les pays africains, une question demeure toujours posée : quelles sont les meilleures approches à retenir pour renforcer la résilience de l'Afrique face à la crise économique, financière et sociale du fait de la Covid-19 ?

Face à cette interrogation, le Gouvernement de la République du Bénin, à travers ses départements ministériels en charge du Plan, de l'Economie et des Finances, des Affaires Sociales et de la Microfinance, a organisé, en partenariat avec la Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest (CIF), un webinaire international sur le thème : la Crise de la Covid-19 en Afrique : « Réponse Sociale et Microfinance ». Il s'est déroulé les 14 et 15 janvier 2021 par visioconférence sur la plateforme ZOOM.

Cet atelier international virtuel de haut niveau animé par plusieurs personnalités et experts des questions économiques, sociales et du développement (**BCEAO, BOAD, BADEA, PNUD, ONU, CEA, FAGACE, FSA, ADA Luxembourg, CIF, Fédération des Associations Professionnelles de Microfinance...**), des Ministres de certains pays d'Afrique (Cameroun, Bénin, Sénégal, Burkina Faso, Togo,) et soutenu par la présence d'un grand témoin de la commission de l'UEMOA, a été un creuset de partage d'expériences, dont l'objectif principal est d'aider l'Afrique à mieux adresser ses interventions dans le domaine du social. Par ailleurs, il devrait permettre d'apprécier dans quelle mesure la microfinance a été ou peut être une meilleure réponse sociale face à la gestion de la

crise de la Covid-19. Plus de 900 participants provenant de plus de 26 pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique ont été enregistrés.

Après les mots de bienvenue de Madame **Véronique TOGNIFODE**, Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance du Bénin, deux (2) allocutions ont été prononcées respectivement par Monsieur **Ismailia DEM**, Conseiller Technique représentant le gouverneur de la BCEAO et Madame **Vera SONGWE**, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Secrétaire Exécutive de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) avant le discours d'ouverture prononcé par Monsieur **Abdoulaye BIO TCHANE**, Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement du Bénin.

Les points de discussion ont porté sur 02 principaux panels :

**PANEL N°1** : Mesures prises par les Etats Africains pour atténuer les risques sociaux et économiques liés à la COVID-19 (animé par plusieurs ministres, présidents et directeurs d'organisations régionales et internationales).

**PANEL N°2** : Finance de proximité dans l'atténuation des risques sociaux et économiques liés à la COVID 19 : retour d'expériences et stratégies d'adaptation pour une meilleure efficacité des

interventions dans le social et la microfinance (animé par des professionnels et des organisations régionales).

Pour ce qui est du panel 1, les échanges ont permis aux panélistes de partager avec les participants leurs expériences sur les mesures prises par leurs pays ou organisations pour atténuer les risques économiques et sociaux de la COVID-19. Ainsi dans la plupart des Etats, ces mesures ont porté, entre autres, sur :

- **des actions orientées vers la riposte sanitaire « santé et protection de la vie humaine » ;**
- **des subventions aux ménages les plus démunis ;**
- **la mise en place de ligne de crédits pour accompagner le secteur informel ;**
- **la subvention de certaines charges des PME ;**
- **le report d'échéances de règlement des charges fiscales et/ou sociales**
- **l'accompagnement et la promotion de la digitalisation des services financiers pour faciliter l'accès aux services financiers dans les zones dont la rentabilité économique n'est pas certaine.**

S'agissant des Institutions financières régionales et internationales, elles ont indiqué les appuis apportés pour l'accompagnement des Etats, des PME et du secteur financier, tout en exprimant leur disponibilité à aller plus loin en fonction des besoins des différents acteurs.

Tous les participants ont relevé la nécessité de poursuivre la réflexion sur un plus grand accès des pays africains aux ressources financières dans un contexte international actuellement caractérisé par une abondance de liquidités. Par ailleurs l'accès aux vaccins Covid-19 est l'une des conditions de relance des activités

économiques.

Concernant le panel 2, les échanges ont porté sur les mécanismes de financement des institutions de microfinance, les canaux numériques dans l'amélioration de l'accès aux services financiers, la question des alternatives nouvelles pour un financement de proximité plus efficace.

Le webinaire a été clôturé par les mots de la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance. La Ministre a insisté sur le fait que, malgré les nombreuses initiatives déjà prises par les Etats et les Organisations Régionales et Internationales pour faire face à la crise économique et sociale, beaucoup d'actions restent à mener dans plusieurs domaines, comme l'indiquent les recommandations formulées ci-dessous. C'est pourquoi elle en appelle au renforcement de la chaîne de solidarité à tous les niveaux, en vue d'approfondir la capacité d'adaptation de l'Afrique.

Au terme de riches débats, plusieurs recommandations ont été formulées. Elles sont présentées de façon générale et en fonction de chaque acteur notamment les Etats, les régulateurs, les Institutions de Microfinance et les partenaires techniques et financiers.

# RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

1. Renforcer la protection sociale en Afrique
2. Améliorer le système d'information et de gestion en Afrique notamment dans la constitution des bases de données numériques pour l'identification de la population et les secteurs d'activités
3. Faciliter l'accès des pays africains au marché des capitaux pour financer leurs économies.
4. Procéder à une transformation structurelle profonde des économies africaines en mettant l'accent sur les PME (Opérer un changement de paradigme en considérant les Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et des ménages vulnérables, comme moteur de croissance).
5. Améliorer l'accès au financement des MPME et renforcer l'appui au secteur à la microfinance
6. Promouvoir une industrialisation durable et le développement des chaînes de valeur.
7. Promouvoir les investissements dans les technologies numériques à court, moyen et long terme.

**De façon générale, 07 recommandations clés ont été formulées.**

### **1. Renforcer la protection sociale en Afrique**

La protection sociale évite aux populations de retomber dans la pauvreté chaque fois qu'elles font face à des chocs de santé ou des pertes de revenus. Un bon dispositif de protection sociale permettra de stabiliser le niveau de développement humain en maintenant la prise en charge des soins de santé et des dépenses d'éducation. La maîtrise du risque de contamination de la population est une condition de relance de l'activité économique. Il est urgent que l'Afrique ait accès aux différents vaccins contre la COVID-19 le plus tôt possible.

### **2. Améliorer le système d'information et de gestion en Afrique notamment dans la constitution des bases de données numériques pour l'identification de la population et les secteurs d'activités**

Ces bases de données numériques faciliteront l'identification des populations et les différents secteurs d'activités dans lesquelles elles opèrent, pour un meilleur accès aux services sociaux de base.

### **3. Faciliter l'accès des pays africains au marché des capitaux pour financer leurs économies .**

Pour préserver l'équilibre des finances publiques et renforcer les marges de manœuvre de la politique monétaire, les Etats doivent prendre des mesures nécessaires pour mobiliser les ressources extérieures en vue de renouer avec la trajectoire de croissance économique d'avant la crise.

Un lobbying doit être fait à l'endroit des pays occidentaux et bailleurs de fonds afin de différencier les pays qui sont en situation d'insolvabilité et ceux qui ont juste besoin de liquidité additionnelle pour mieux surmonter la crise ou relancer leurs économies. Il y a lieu d'assouplir le dispositif de convergence budgétaire qui

empêche les pays en capacité d'accéder à des financements sur le marché au nom de la limitation du ratio d'endettement par rapport au PIB. Les initiatives de suspension du service de la dette sont importantes également car elles permettent à l'Afrique d'avoir plus d'espace fiscal.

L'Afrique devrait également militer pour les DTS. La mobilisation des ressources sur les marchés régionaux africains doit compléter la recherche de financements sur les marchés des capitaux au niveau international.

### **4. Procéder à une transformation structurelle profonde des économies africaines en mettant l'accent sur les PME (Opérer un changement de paradigme en considérant les Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et des ménages vulnérables, comme moteur de croissance).**

Les gouvernements devraient reconnaître et inclure les travailleurs et les entreprises du secteur informel en tant que partie intégrante de la structure socio-économique et œuvrer à la transformation de l'économie informelle pour la future résilience de l'Afrique.

Cela pourrait inclure la conception et la mise en œuvre d'interventions visant à maintenir à flot les MPME informelles afin d'éviter les faillites et les licenciements massifs face à l'effondrement du marché. La crise de la COVID-19 offre une opportunité de faire progresser le secteur privé, l'entrepreneuriat et les MPME plus engageants pour élargir les opportunités d'emploi pour les femmes et les jeunes vulnérables et renforcer la capacité de production de l'Afrique et diversifier son secteur d'exportation pour créer une économie plus résiliente et durable.

### **5. Améliorer l'accès au financement des MPME et renforcer l'appui au secteur à la microfinance**

Un accès des petits producteurs, des PME, des femmes, des jeunes aux services financiers appropriés à travers des canaux alternatifs

de proximité demeure un pilier central de la relance de l'économie dans le contexte de la COVID-19. Il y a lieu de soutenir davantage le secteur de la microfinance au regard du rôle important que celui-ci joue dans l'inclusion financière de la population. Des politiques nationales doivent être mises en place pour soutenir la viabilité des IMFs, leur encadrement technique, leur professionnalisation avec le soutien des fonds de garanties. Les Etats doivent mettre en place, le cas échéant, des mécanismes novateurs de financement de proximité notamment en créant des fonds spéciaux gérés par des structures dédiées. Les investisseurs doivent coordonner les actions et les dispositifs d'urgence à mettre en place.

### **6. Promouvoir une industrialisation durable et le développement des chaînes de valeur,**

Le soutien à la mise en place d'industries durables, le développement des chaînes de valeur et la mise en place de la zone de libre-échange Africaine sont importants. L'Afrique doit disposer d'un minimum d'autonomie en matière de produits manufacturiers. La ratification et la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) est une opportunité pour accroître les échanges intra africains, mais aussi pour mieux participer au commerce mondial. Cette zone pourrait favoriser une création d'emploi et plus de valeur pour l'Afrique.

### **7. Promouvoir les investissements dans les technologies numériques à court, moyen et long terme.**

À court terme, l'Afrique aura besoin d'investissements plus intelligents et plus rentables et de développement des solutions numériques existantes. À moyen et long terme, elle devra investir massivement pour réduire la fracture numérique, dans une croissance durable pour inverser les dommages économiques et accroître la résilience des sociétés et des entreprises.

# RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

## RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES À L'ENDROIT DES ETATS

### Les Etats Africains doivent :

- Aider à la mobilisation de ressources financières et techniques requises au profit des institutions de financement de proximité, notamment des IMFs, à travers leur financement ou la garantie des financements qui leur sont octroyés ;
- Renforcer les structures ministérielles de suivi des institutions de microfinance pour accroître l'efficacité de leurs actions ;
- Aider à la professionnalisation des IMFs et du système de gouvernance ;
- Mettre en place des mécanismes novateurs de financement de proximité à travers, par exemple, la création de fonds spéciaux gérés par de structures dédiées au financement des populations ou de groupes cibles ;
- Promouvoir la protection sociale en prenant en charge les soins de santé et d'éducation des couches vulnérables ;
- Assouplir le dispositif de convergence budgétaire afin d'accroître l'accès des Etats aux ressources du marché ;
- Promouvoir le développement des chaînes de valeur en soutenant la création d'industrie à travers la mise en place de la zone de libre-échange africaine ;
- Développer des infrastructures de télécom, d'électricités et procéder à la libéralisation des codes USSD ;
- 9. Réduire la fiscalité sur les produits et services digitaux et exonérer les investissements nécessaires à la digitalisation des activités des IMFs ;
- 10. Assurer l'éducation financière de la population en général et dans l'utilisation des services financiers numériques en particulier.

## RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES À L'ENDROIT DES REGULATEURS

### A l'endroit des régulateurs, il a été suggéré de :

1. concevoir et d'appliquer la régulation en tenant compte de la diversité des acteurs intervenant dans le secteur de la microfinance, sans pénaliser les acteurs performants des points de vue financier, de l'impact et de la performance sociale ;
2. accompagner les IMFs et les banques pour une meilleure maîtrise des risques dans le domaine du numérique. Les acteurs devraient voir leurs capacités renforcées dans la surveillance, la gestion des risques et le développement des plateformes numériques ;

## RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES À L'ENDROIT DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

### Les IMFs doivent :

1. Adopter une stratégie de gestion de la crise afin de bâtir la gestion des risques intégrant les solutions adaptées aux clients avec une solide gestion de la liquidité.
2. Développer une approche de gestion des risques qui renforce l'approche centrée client « Client Centricity » et permet aux IMFs d'être plus résilientes
3. Utiliser le numérique pour créer des produits et services répondant aux besoins de la clientèle.
4. Prioriser le développement des partenariats avec les opérateurs de téléphones mobiles et les FINTEECH pour une plus grande inclusion financière.

## RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES À L'ENDROIT DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET INVESTISSEURS INTERNATIONAUX

A ce niveau, il a été essentiellement recommandé d'assouplir les règles et critères d'intervention au regard de la situation actuelle, en prenant en compte les besoins de développement, afin de répondre aux exigences de rapidité et de flexibilité dans le financement des investissements nécessaires à une bonne reprise économique.

En outre, les participants ont insisté sur une recommandation forte : celle relative à l'accès aux ressources monétaires, c'est-à-dire le refinancement des Banques Centrales. Cette recommandation a suscité des débats durant les deux jours qu'a duré le webinaire.

De l'intervention de la BCEAO à ce sujet, il convient de retenir qu'il faut éviter d'ajouter une crise à une autre. Le rôle de la BCEAO est d'assurer le maintien de la stabilité bancaire et monétaire, donc la maîtrise de l'inflation et la garantie des réserves de change.

Par conséquent, la BCEAO estime qu'elle a mené beaucoup d'actions, depuis que la crise est survenue. Il revient aux Etats de travailler en leur sein en réorganisant leur mode de fonctionnement, de faire appel à des financements nouveaux pour essayer d'accompagner l'économie. L'accent a été mis sur ce point afin que la question soit prise en charge par les Autorités averties à divers niveaux.

# INTRODUCTION

# INTRODUCTION

Dès les premiers signes de la Covid-19 au Bénin, le Gouvernement de la République du Bénin, a pris des mesures pour renforcer sa résilience, non seulement à la crise sanitaire, mais aussi à la crise économique et sociale. Ces différentes mesures sont orientées par le choix stratégique du Chef de l'Etat de gérer autrement la crise au regard de la structuration de l'économie béninoise (essentiellement composée de micros et petites entreprises intervenant dans le secteur informel).

Les Etats Africains à l'instar du Bénin et les autorités monétaires, ont pris conscience des situations qui se sont présentées à eux. À cet effet, des mesures sociales et économiques ont été prises pour atténuer les effets de cette pandémie sur leurs économies, la population en général et les couches les plus défavorisées en particulier.

En dépit des impacts qu'ils ont subis, du fait de la Covid-19, dans des proportions qui ont néanmoins varié suivant les régions, les opérateurs de services financiers de proximité de l'Afrique ont dû jouer un rôle plus accru dans le dispositif de gestion de la crise. Dans ce cadre, les options stratégiques et opérationnelles tendent à privilégier la digitalisation intensive des moyens de paiement, qui est identifiée comme une réponse efficace à la crise sanitaire.

À titre d'exemple, plusieurs gouvernements africains ont proposé des paiements de soutien, via l'infrastructure numérique et le réseau des institutions de microfinance, au profit des populations à faible revenu. Bien que les systèmes financiers inclusifs soient compris comme partie intégrante de la solution, il y a lieu de réfléchir sur comment adapter plus efficacement leurs interventions face à la pandémie.

Au-delà des initiatives prises par les pays africains, une question

demeure toujours posée : quelles sont les meilleures approches à retenir pour que l'Afrique puisse résister à la crise économique, financière et sociale du fait de la Covid-19 ? C'est la question principale au cœur du webinaire international conjointement organisé par le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement, le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance du Bénin, en partenariat avec la Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest (CIF), les 14 et 15 janvier 2021.

Cet atelier international virtuel de haut niveau animé par plusieurs personnalités et experts des questions économiques, sociales et du développement (BCEAO, BOAD, BADEA, PNUD, ONU, CEA, FAGACE, FSA, ADA Luxembourg, CIF, Fédération des Associations Professionnelles de Microfinance...), des Ministres d'Afrique et d'ailleurs et soutenu par la présence d'un grand témoin, a été un creuset de partage d'expériences, dont l'objectif principal est d'aider l'Afrique à mieux adresser ses interventions dans le domaine du social.

Par ailleurs, il devrait permettre d'apprécier dans quelle mesure la microfinance a été ou peut être une meilleure réponse sociale face à la gestion de la crise de la Covid-19.

Ce rapport qui rend compte du déroulement de l'atelier est axé sur les points clés ci-après :

- I. Cérémonie d'ouverture du webinaire;**
- II. Déroulement du webinaire;**
- III. Clôture du webinaire ;**
- IV. Principales recommandations.**

## I. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU WEBINAIRE

La cérémonie d'ouverture de l'atelier virtuel tenu les 14 et 15 janvier 2021 a été marquée par plusieurs allocutions :

- le mot de bienvenue de la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance du Bénin, Madame **Véronique TOGNIFODE,**
- l'allocution du Conseiller Spécial du Gouverneur de la BCEAO, Représentant le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur **Ismaila DEM,**
- l'allocution de la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Secrétaire Exécutive de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), Mme **Vera SONGWE,**
- le discours inaugural du Ministre d'Etat, chargé du Plan et du Développement du Bénin : Monsieur **Abdoulaye BIO-TCHANE**

### 1. Mot de bienvenue de Mme la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance



A l'entame de son propos, la Ministre a souhaité au nom du Gouvernement béninois, la bienvenue aux augustes panélistes et aux participants au webinaire dont le thème est rappelé comme suit : « **Crise de la COVID-19 en Afrique, Réponse Sociale et Microfinance** ». Elle a relevé que la présence de tous dénote de tout l'intérêt accordé à l'efficacité de la riposte à la COVID-19 en Afrique.

Elle a souligné que la crise a frappé de plein fouet les économies africaines, les fragilisant et freinant les efforts des gouvernements visant l'amélioration des conditions de vie des populations. Elle a reconnu que les Etats ont pris tout de même des mesures sur les plans sanitaire, économique et social pour y faire face.

Après la série des mesures prises, la ministre a relevé qu'il était important de faire une pause pour évaluer les stratégies de riposte, d'en tirer les leçons et de définir ensemble les meilleures approches à retenir pour renforcer la résilience de l'Afrique face à la crise économique, sociale et financière née du fait de la COVID-19. En d'autres termes, selon la Ministre, l'atelier virtuel vise notamment à :

- apprécier les effets de la COVID-19 sur le financement de proximité et le secteur informel (les petits producteurs, les MPMes et les AGR portées par les femmes) ;
- tirer les enseignements des réponses sociales et des mesures prises par les Etats et les acteurs de la microfinance en Afrique pour atténuer les risques sociaux et économiques liés à la COVID-19 ;
- identifier les besoins complémentaires des acteurs pour la continuité de leurs activités en appui aux populations cibles visées ;
- repréciser le rôle de chaque acteur dans la résilience des petits producteurs, les MPMes et les AGR des femmes.

Elle a saisi l'opportunité pour remercier tous les partenaires qui ont bien voulu accompagner le Gouvernement Béninois dans l'organisation de cet événement notamment la CIF et à travers elle son Directeur Général pour son appui technique.



## 1. Allocution du Conseiller Spécial du Gouverneur de la BCEAO représentant le Gouverneur



À la suite du mot de bienvenue de la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance du Bénin, Monsieur **Ismaila DEM**, Conseiller Spécial du Gouverneur de la BCEAO, représentant le Gouverneur empêché en raison de contraintes de dernières minutes, a dans son allocution, mis l'accent sur les conséquences de la crise sanitaire sur les économies de l'UEMOA, les mesures de soutien mises en œuvre par la BCEAO et leurs résultats, les actions spécifiques en faveur du secteur de la microfinance et les perspectives. De l'intervention de Monsieur Ismaela DEM, l'on retient que :

1. Les mesures prises par les pouvoirs publics pour tenter d'enrayer la propagation du coronavirus ont malheureusement conduit à un fort ralentissement de l'activité économique freinant ainsi le dynamisme économique observé dans l'UEMOA depuis 2012. Selon les dernières estimations disponibles la croissance économique dans l'UEMOA initialement attendu à 6,6 % ressortirait seulement à 0,9% en 2020 après 5,8% en 2019. Les secteurs d'activités les plus affectées ont été le tourisme, l'hôtellerie et le commerce.
2. Dans le sillage des mesures prises par les pouvoirs publics pour soutenir les populations les plus vulnérables aux secteurs d'activités les plus affectés, la BCEAO à l'instar de toutes les banques centrales a pris des mesures dans le cadre de son mandat en faveur des banques, des entreprises traversant des

difficultés financières, des états et des institutions évoluant dans le secteur des paiements digitaux.

- **Actions en faveur des banques** : Pour minimiser les risques de pénurie de liquidité des banques de la zone UEMOA et permettre au système bancaire de poursuivre son activité de financement de l'économie, la BCEAO a décidé de satisfaire la totalité des besoins de liquidité des banques au taux d'intérêt de 2,5% à partir de mars 2020 et à 2 % depuis juin 2020 (plus bas niveau historique). L'appui aux banques s'est traduit également par une hausse de plus de 32% du refinancement de la BCEAO (4 488 milliards le 17 mars à 5 918 milliards de francs CFA le 31 décembre 2020). Ces mesures ont permis de maintenir le rythme de croissance des crédits à l'économie accordés par les banques de l'Union avec un taux de croissance qui est ressorti à 4% en novembre 2020.

Une autre mesure concernant les banques a consisté à élargir leur collatéral éligible au refinancement par la mise en place d'un dispositif de cotation des entreprises non financières.

Ce dispositif a permis à toutes les banques, même celles qui ne sont pas présentes sur le marché de la dette publique, de disposer des effets éligibles au guichet de la Banque Centrale. Il a permis d'admettre au refinancement de la Banque Centrale, des effets portés par les banques sur plus de 900 entreprises dans l'UEMOA dont la qualité de signatures a été jugée bonne. Le financement adossé à ces effets s'est élevé à plus de 470 milliards de francs CFA.

- **Actions en faveur des entreprises de l'union** : la BCEAO a invité les banques et les institutions de microfinance à accorder des reports d'échéances sur leurs prêts, aux entreprises affectées pour une période de trois mois renouvelables sans charges d'intérêts ni frais ni pénalités de retard. A cet effet, la BCEAO a accordé aux banques et Etablissements de Microfinances, des incitations à travers un assouplissement dans l'application du dispositif prudentiel et du cadre comptable en vigueur. Plusieurs entreprises ont pu bénéficier de ces facilités. À fin

septembre 2020, le montant cumulé des échéances ayant fait l'objet de reports est estimé à 300 milliards de francs CFA environ et a concerné 2 554 entreprises 11 321 salariés du secteur privé et 13 systèmes financiers décentralisés.

- Pour conforter l'efficacité du dispositif de garantie partielle des prêts bancaires mis en place par certains Etats de la zone UEMOA dans le but de soutenir les entreprises, la BOAD en concertation avec la BCEAO a mis en place une ligne de refinancement de 100 milliards pour des prêts aux banques dont la durée peut atteindre 7 ans avec 2 ans de différé.
- **Actions en faveur des états de la zone UEMOA** : En collaboration avec l'agence UMOA-Titres et le concours de la BCEAO, les Etats ont pu structurer les bons du trésor dénommé bon covid-19 d'une maturité de trois mois renouvelables. Un guichet spécial a été ouvert à cet effet par la BCEAO pour le refinancement de titres concernés à un taux fixe de 2,5% puis 2% à partir de juin 2020. Grâce à ce mécanisme, les Etats ont pu mobiliser et rembourser environ 1 172 milliards de francs CFA sur le marché financier régional.
- **Actions en faveur des établissements émetteurs de monnaie électroniques** : Un assouplissement des conditions d'ouverture de compte a été effectué en offrant la possibilité aux établissements émetteurs de monnaie électronique d'ouvrir des comptes sans la présence physique des clients. Environ 14 millions de nouveaux comptes ont été enregistrés passant de 52 millions à fin mars 2020, à près de 66 millions de comptes à fin juin 2020 en hausse de près de 25%. Par ailleurs, l'annulation des frais de transactions de monnaie électronique dont les montants sont inférieurs à 5 000 de francs CFA a favorisé une augmentation nette du nombre et de la valeur des transactions réalisées au cours de la période (une hausse de 53,5% en volume est de 61 % en valeur à la fin du deuxième trimestre 2020 par rapport à la même période de l'année précédente).

- **Actions spécifiques en faveur de la microfinance** : Comme expliqué précédemment, la BCEAO a mis en place un dispositif pour permettre aux institutions de microfinance d'accorder des reports d'échéances sur leur prêts aux clients. À fin septembre 2020 près de quarante mille (40.000) clients ont bénéficié de cette mesure pour un cumul d'échéances d'environ 86 milliards de francs CFA. Les IMFs ont bénéficié au même titre que les entreprises, des reports d'échéances sur les encours des crédits qui leur ont été accordées par les banques. L'encours total de crédits reportés s'élève à 4,2 milliards de francs CFA. Par ailleurs, le mécanisme de refinancement des crédits bancaires en faveur des IMFs a été amélioré. Pour la Banque, l'une des préoccupations centrales en ce qui concerne ce secteur, même dans le contexte de la COVID-19, est son assainissement, le renforcement de son dispositif de contrôle au niveau national et l'amélioration de la qualité de la gouvernance. A ce titre un nouveau cadre réglementaire est en cours d'élaboration et un accompagnement spécifique des IMFs par la Banque Centrale dans la digitalisation est en cours pour accélérer le processus d'inclusion financière de la population.

En conclusion, l'on retient de l'intervention du Conseiller spécial que, grâce aux efforts des Etats et des Banques Centrales, les impacts négatifs de la pandémie se sont révélés moins importants que prévu en Afrique. Cependant des incertitudes demeurent fortes au regard notamment d'une deuxième vague de contamination qui se dessine à l'horizon, dans un contexte où les Etats ont initié des plans de relances dont la mise en œuvre nécessite une forte mobilisation de ressources sur le plan national et international.

### 1. 3 Allocution de la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Secrétaire Exécutive de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA)



L'intervention de Mme Vera Songwe a tourné autour de la situation de la COVID-19 en Afrique. De son intervention, nous retenons que :

- **Sur le plan sanitaire** : La situation sanitaire reste évidemment très préoccupante. Il ressort des constats que l'Afrique a enregistré 2,95 millions de cas de contamination au 07 janvier 2021 avec un fort taux enregistré en Afrique du Sud. La région CEDEAO représente 8,7% des cas de contamination enregistrés en Afrique et 4.8 % des cas de décès. Il est cependant observé que le taux de contamination augmente considérablement dans certaines régions de l'Afrique (comme l'Ethiopie), ce qui suscite des interrogations entre cette croissance et la nouvelle variante de la COVID-19. Plusieurs pays se préparent à vivre la seconde phase de «confinement» qui impacte négativement les performances économiques.
- **Sur le plan économique** : La croissance économique n'a pas repris comme souhaité. La situation des économies était un peu rassurante avant la COVID-19 (plus de réserves avec un peu plus d'investissements directs étrangers). Malheureusement, l'Afrique entame la nouvelle année avec très peu de ressources qui avaient facilité sa résilience en 2020. Cette situation appelle une vigilance plus accrue de la part des Etats, d'autant plus

que la réponse internationale qui consistait à mobiliser 100 milliards de dollars pour aider l'Afrique à faire face à la crise n'a pas porté ses fruits. Il y a lieu que le FMI récidive en 2021, son initiative de 2020 qui a consisté à annuler la dette de certains pays africains. Cette initiative a permis aux pays éligibles d'avoir un espace fiscal d'environ 228 millions de dollars, ce qui peut aider à acheter 20% des besoins en vaccins pour l'Afrique.

- Il est espéré que le nouveau Gouvernement Américain soit réceptif à une augmentation des Droits de Tirages Spéciaux (DTS) dans la mesure où la majorité des pays ont épuisé leurs DTS. Les bailleurs de fonds devraient également augmenter leurs allocations à la Banque mondiale et à la Banque Africaine de Développement pour permettre aux pays Africains de bénéficier des prêts à des taux relativement bas. L'accès des pays en développement au marché des capitaux à des taux relativement élevés (5 à 7% en comparaison des pays développés qui eux empruntent à des taux de 0,3% ou même des taux négatifs) engendre un transfert de ressources des pays en développement vers ceux dits développés, ce qui n'a pas de sens. Par ailleurs, plusieurs ressources ont été mobilisées pour soutenir l'économie des pays de l'OCDE et des USA, ce qui n'est pas le cas pour l'Afrique. Ceci pourrait augmenter les inégalités dans le monde.

Pour Mme Vera, la relance des économies africaines est conditionnée par :

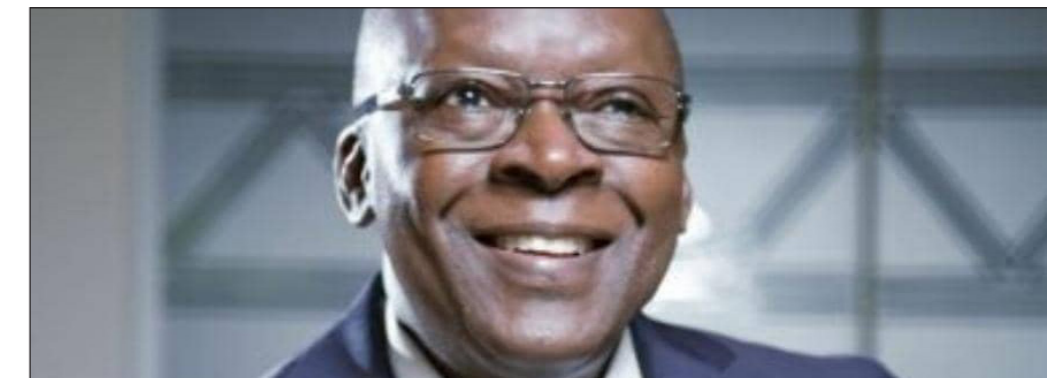
- **la maîtrise du risque de contamination de la population. Il est urgent selon plusieurs acteurs, que l'Afrique ait accès aux différents vaccins contre la COVID-19 au plus tard à la fin du mois de mars 2021. La principale préoccupation sur ce sujet réside en la capacité de l'Afrique à se procurer ces différents vaccins, en raison de ses ressources financières limitées. Cette préoccupation demeure toujours d'actualité même si la question des ressources financières est résolue. Notons que le président Cyril RAMAPHOSA a annoncé en janvier 2021 que l'Afrique pourrait disposer de 270 millions de dose de vaccins**

(en plus des vaccins COVAX de l'OMS qui vont satisfaire 20% des besoins de l'Afrique mais dont la période de disponibilité est incertaine).

- **l'accès au marché des capitaux qui s'avère important pour les économies africaines même si ceux-ci ont accès aux prêts de la Banque Mondiale. L'Afrique doit réfléchir sur la meilleure approche à retenir pour fédérer la mobilisation desdits capitaux sur le continent. Sur cet aspect, le Bénin a été félicité car faisant partie des premiers pays africains à accéder au marché international des capitaux en 2021. Notons que le Ghana, la Côte-d'Ivoire le Maroc et l'Égypte ont déjà eu accès aux marchés des capitaux depuis l'existence de la COVID-19.**
- **la différenciation à faire entre les pays qui sont en situation d'insolvabilité et ceux qui ont juste besoin de liquidité additionnelle pour mieux surmonter la crise. Un lobbying doit être fait à l'endroit des pays occidentaux et bailleurs de fonds pour faire cette différence. Les initiatives de suspension du Service de la Dette sont importantes également car permettent à l'Afrique d'avoir plus d'espace fiscal, qu'elle peut utiliser pour financer son économie.**
- **l'utilisation des Droits de Tirages Spéciaux. Comme indiqué précédemment il est espéré que le nouveau Gouvernement Américain soit réceptif à une augmentation des Droits de Tirages Spéciaux (DTS).**
- **la ratification et la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) pour accroître les échanges intra africains, mais aussi pour mieux participer au commerce mondial. Cette zone pourrait favoriser une création d'emploi et plus de valeur pour l'Afrique.**

Enfin un plaidoyer a été fait à l'endroit de la BCEAO pour plus de souplesse dans la réglementation afin que les PME puissent avoir accès au financement.

### 1. 4. Discours inaugural du Ministre d'Etat, chargé du Plan et du Développement du Bénin



L'allocution de Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE, Ministre d'Etat, chargé du Plan et du Développement du Bénin, qui a consacré l'ouverture officielle du séminaire, a mis fin à la série d'allocutions. En substance, au cours de son intervention qui s'est focalisée sur les enjeux de la Covid-19 en Afrique, le Ministre d'Etat a abordé plusieurs points brièvement résumés comme suit :

- **Impact de la crise sur le plan économique et social** : Il est indéniable que les pays du continent africain sont lourdement affectés par cette pandémie. Pour l'ensemble du continent, les pertes de croissance varient entre 3.5 et 4%. Certains pays ont connu la récession, à l'instar du Nigéria. Le Bénin a perdu en 2020 près de 5% de croissance. Ce taux est toujours positif à 2.3% et est l'un des taux les plus élevés du continent qui, sans la COVID serait bien plus élevé. La crise sanitaire a un impact social très lourd sur les différentes catégories sociales, notamment les pauvres, les couches les plus vulnérables, mais aussi sur certains secteurs dont le commerce, le tourisme, l'hôtellerie, etc... Mais comparativement à l'Europe et aux Etats Unis, qui vivent un désastre, l'impact social est moins lourd en Afrique. Il faut faire observer que la baisse de croissance des économies africaines se traduit par une perte d'emploi très importante sur l'ensemble du continent et sur chacun des pays. La baisse des revenus a un impact évident sur le secteur bancaire.

- **Mesures prises par les Etats, les organisations régionales et internationales :** Les mesures de la BCEAO reprises par un certain nombre d'autres banques centrales sont à saluer mais elles (les banques centrales) devraient être beaucoup plus actives, beaucoup plus flexibles, parce que les besoins sont énormes. La plupart des pays ont pris des mesures de riposte sociale, économique, en direction des couches sociales défavorisées, ensuite des secteurs considérés comme ayant souffert plus directement de la COVID-19. Des mesures de restriction ont été prises, mais aussi des mesures de relance dans certains secteurs comme l'agriculture, les PME, etc... Plusieurs pays africains comme le Sénégal, la Côte-d'Ivoire, le Cameroun et bien d'autres ont pris des mesures similaires. Selon le Ministre, ce qui a distingué la position et les mesures prises par le Gouvernement Béninois, c'est le choix, dès le début de la pandémie, de faire comme si on devait vivre avec pour longtemps, au regard des faibles moyens dont dispose le Bénin pour lutter efficacement contre elle. Les mesures comme la fermeture des frontières et autres ont été très limitées au Bénin. L'aéroport a été ouvert de façon continue pendant toute la période et certains pays voisins l'ont utilisé pour leur trafic. C'est cette vision qui a caractérisé l'efficacité des mesures mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Par ailleurs, le Bénin a été l'un des premiers à tester les malades de manière plus extensible et à mettre en place un dispositif favorisant une utilisation très intensive du numérique. Toutes les mesures prises par les Etats sont à saluer mais, il faudrait se préparer à la seconde, voir troisième vague de contamination de la COVID-19.

- **Le futur /Perspective :** Il y a lieu de renforcer les analyses dans les secteurs économiques qui sont les plus affectés par cette pandémie et voir comment on s'ajuste dans le futur. L'utilisation du numérique offre de nouvelles perspectives et il y a lieu de réfléchir sur comment utiliser de manière plus efficace ce secteur au profit d'autres secteurs comme l'éducation, l'agriculture... Une attention particulière devrait être accordée aux PME et à l'entrepreneuriat des jeunes, sans oublier surtout

la question liée à l'innovation et aussi à l'inclusion financière. A ce titre, à l'image des banques commerciales et dirigeants des Banques Centrales des pays de l'Afrique de l'Est, les banques de la zone UEMOA devraient être plus flexibles et faire preuve d'esprit d'ouverture pour justement faciliter l'inclusion financière dans leur zone. Le Ministre d'Etat a également fait sien, la majorité des propositions de Mme Vera SONGWE pour relancer les économies africaines. Il a rappelé à titre d'exemple, la performance réalisée par le Bénin sur le marché des capitaux.

Enfin, le Ministre d'Etat a espéré qu'à travers les panels, chacun pourra exprimer sa perspective sur le financement du business pour le futur immédiat. **Qu'avons-nous à faire sur les plans économique et financier ? Comment accédons-nous à de meilleures ressources sur le marché international ? Comment ces ressources sont-elles mises au service des secteurs économiques et sociaux dans nos pays ? Comment accroît-on l'inclusion financière ? Comment récrée-t-on une nouvelle dynamique de croissance à partir de notre niveau actuel ?**

C'est sur ces mots qu'il a déclaré ouverts, les travaux du Webinaire.

En somme, au regard des différentes interventions qui ont planté le décor du webinaire, la ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance du Bénin reprenant la parole, a retenu que les gouvernants africains ont déjà pris toutes les mesures possibles en consacrant entre 1 à 7 % de leur PIB à des plans nationaux de relance. Il faut aussi noter que, pour ce qui concerne l'UEMOA, la BCEAO a beaucoup accompagné les acteurs (les états, le secteur bancaire, le secteur numérique et dans une moindre mesure le secteur de la microfinance), même si un plaidoyer est toujours en cours pour assouplir davantage les mesures afin de faciliter l'accès des MPME au financement.

La pandémie représente une occasion d'innovation technologique, entrepreneuriale et sociale (au regard de la forte utilisation des canaux numériques pour assurer la continuité des activités et la fourniture de plusieurs services). Toutefois, en dépit des mesures

d'adaptation prises par les différents Etats africains, plusieurs défis restent à relever. Dans le contexte actuel, l'Afrique pourrait connaître une perte de 1.4 à 2.6 % de son taux de croissance en moyenne en 2020 et 5 à 29 millions de personnes au moins pourraient basculer sous le seuil de pauvreté extrême de 1.90 dollars par jour, avec des emplois du secteur formel, informel qui pourraient diminuer de 1.4 à 1.8%.

De plus, des problèmes de liquidité pourraient se poser face aux besoins inhérents à une reprise durable des activités et de la croissance des économies africaines. L'une des conditions essentielles à la relance des économies est la maîtrise du risque de contamination de la population. Il est donc urgent que l'Afrique ait accès aux différents vaccins contre la COVID-19.

## II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

### 2.1 Synthèse des travaux du Panel 1 (14 janvier 2021)

A la suite des différentes allocutions, le premier panel modéré par Mme la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance a été installé et a permis aux panélistes de partager avec les participants leurs expériences sur les « mesures prises par leur pays ou organisation pour atténuer les risques économiques et sociaux du fait de la COVID-19 ». Les différents intervenants de ce panel étaient constitués des personnalités ci-dessous :

1. Mr **Abdoulaye BIO TCHANE**, Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement du Bénin
2. Mr **Romuald WADAGNI**, Ministre de l'économie et des finances du Bénin (empêché)
3. Mme **Vera SONGWE**, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique (CEA)
4. Ms **Noura HAMLADJI**, Administratrice Assistante Adjointe et Directrice Régionale Adjointe du PNUD
5. Monsieur **Ismaila DEM**, Conseiller Spécial du Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), représentant le Gouverneur,
6. Monsieur **Ibrahima DIOUF**, Conseiller Spécial du Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), Représentant le Président
7. Mr **Sidi OULD TAH**, Directeur général de la banque arabe pour le développement de l'Afrique (BADEA),
8. Monsieur **Sani YAYA**, Ministre de l'Economie et des Finances du Togo
9. Monsieur **Alamine Ousmane MEY**, Ministre de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire du Cameroun
10. Madame **Mazamesso ASSIH**, Ministre chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel (Togo)
11. Madame **Zahra Iyane THIAM**, Ministre de la Microfinance et de l'Economie sociale et Solidaire (Sénégal),

Un tour de table a permis d'apprécier l'efficacité des différentes mesures prises par les états africains, les organisations régionales et internationales. À ce sujet, chaque panéliste s'est prononcé sur ce qui a été fait au niveau de son pays ou organisation pour gérer la crise ou aider des pays à gérer la crise.

## 2. 1.1 Mesures prises par les organisations régionales pour accompagner les Etats.



A l'image de la BCEAO, certaines banques régionales comme la BOAD et la BADEA ont pris des mesures ou entrepris des initiatives pour soutenir les Etats.

Au nombre des mesures prises par la BOAD et précisées par le Conseiller Spécial du président de cette organisation régionale, l'accent a été mis sur deux principaux éléments que sont :

- **La facilitation de l'accès à la liquidité pour soutenir les actions des Etats**

Au nombre des mesures prises dans ce cadre, un montant de trois cents (300) milliards de francs CFA a été injecté, dont deux cents (200) milliards de ressources concessionnelles pour aider les Etats à assurer la résilience sociale et économique, et 100 milliards dans le secteur privé sous régional notamment en faveur des PME, PMI et de la microfinance. Les 100 milliards mis en place en collaboration avec la BCEAO ont été destinés à refinancer les

banques commerciales et leur permettre de continuer de financer l'activité économique.

**La gestion du portefeuille :** La BOAD est consciente de la nécessité pour les banques (y compris les banques centrales) d'être plus souple sur les conditions bancaires pour permettre aux entreprises de focaliser leurs efforts à court terme sur leur compte d'exploitation et, à moyen et long terme sur leurs investissements. A ce titre, des discussions sont en cours avec certains clients de la BOAD pour leur permettre de gérer convenablement cette crise.

Le conseiller spécial Mr Ibrahima DIOUF n'a pas manqué de faire observer qu'au moment où se déroulait le webinar, la BOAD était en passe de clôturer une levée de fonds sur les marchés internationaux, ce qui s'inscrit en droite ligne avec les différentes préoccupations de la Secrétaire Générale Adjointe des Nations Unies, Mme Vera SONGWE et du Ministre d'état, Chargé du Plan et du Développement du Bénin sur la nécessité de lever les fonds sur les marchés des capitaux pour financer le développement de la sous-région.



Dans le sillage de la facilitation de l'accès à la liquidité, le Directeur Général de la BADEA a fait remarquer que dès le début de la pandémie, sa banque a pris des mesures visant à accompagner les pays bénéficiaires de leur assistance, notamment à travers un appui de cent (100) millions de dollars.

Malheureusement, ces ressources ont été jugées insuffisantes au regard de l'ampleur de la pandémie qui a dépassé les attentes et les prévisions des institutions financières. Ainsi, la banque est passée à plus d'un milliard de dollars d'enveloppe financière destinée à accompagner les pays dans le cadre des efforts de la riposte COVID-19.

Par ailleurs, à la faveur d'une concertation avec le groupe des Institutions Financières Arabes, une enveloppe de dix (10) milliards a été réservée pour les institutions de ce groupe. D'autres initiatives ciblées ont été réalisées par la banque en partenariat avec des organisations internationales pour accompagner les pays.

**Soutien logistique :** En plus de la facilitation de l'accès à la liquidité, la BADEA a fourni à ses partenaires des produits de riposte, des médicaments de base et surtout l'accompagnement des structures sanitaires dans les réformes de mise à niveau.

Des discussions soutenues ont été entreprises avec certains partenaires dont le PNUD pour voir comment accompagner les pays sur la dimension économique de la pandémie.

**Soutien aux PME :** La BADEA s'est intéressée aux PME qui occupent un pilier fondamental dans sa stratégie BADEA 2030. Elle a également procédé au lancement de plusieurs initiatives, dont certaines sont en cours, pour réellement permettre de prendre en compte cette grande masse d'opérateurs économiques qui sont marginalisés et non servis par les institutions de microfinance et les banques. A ce titre, il est prévu la création d'autres modèles d'institutions financières pour soutenir ces PME.

**Soutien au secteur de la microfinance :** S'agissant de la mise en œuvre des programmes de Microfinance, la BADEA entend intensifier ses interventions, particulièrement sur l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, qui constitue également un des piliers de sa nouvelle stratégie. Le Directeur Général de la BADEA n'a pas manqué de souligner que la stratégie 2030 de la Banque s'aligne sur les objectifs de

développement durable ainsi que sur l'agenda 2063 de l'Union Africaine. La banque s'est également préparée pour la ZLECAF.

## 2. 1.2 Mesures prises par le PNUD



L'Administratrice Assistante Adjointe et Directrice Régionale Adjointe du PNUD pour l'Afrique, Mme Noura HAMLADJI, prenant la parole à son tour, a fait savoir que le Système des Nations Unies n'est pas resté en marge de la riposte. De l'intervention de la Directrice Régionale Adjointe du PNUD pour l'Afrique, nous retenons les points énumérés ci-après:

**Soutien à la riposte (sanitaire) :** Dès les premiers signes de la COVID en Afrique (en mars 2020), le PNUD a procédé à une reprogrammation rapide de ses ressources existantes au niveau central et au niveau des bureaux de tous les pays, en vue de soutenir les pays avec des financements limités, flexibles et disponibles immédiatement. Il a été mis en place des facilités au niveau central pour appuyer les pays dans la riposte qui était dans un premier temps essentiellement sanitaire.

**Soutien au plan économique :** Au niveau socio-économique, le PNUD a été chargé par le Secrétaire Général des Nations Unies pour faire office de responsable technique des Nations Unies pour la relance économique. À ce titre, une évaluation rapide de l'impact socio-économique de la pandémie a été faite dans la majorité des pays africains. Les résultats relèvent que malgré les

dispositions prises par les autorités monétaires et financières pour faciliter l'accès au financement, les MPME demeurent le chaînon manquant.

Or ce chaînon relatif quasi-exclusivement au secteur informel concentre près de 80% de l'activité économique des Etats africains. Sur le volet genre, il a été souligné que les femmes sont représentées plus dans le secteur informel et les jeunes exposés à l'emploi informel avec 90 % de représentation. C'est un secteur important pour l'inclusion sociale des jeunes et des femme.

À cet effet, un partenariat est noué avec la BADEA pour soutenir les PME. Des initiatives sont en cours dans certains pays comme la Guinée équatoriale, le Tchad et bientôt le Cameroun pour soutenir les MPME. Il faudrait étendre ces initiatives pour mettre en œuvre les solutions déjà connues au problème de l'accès de financement des MPME ( mise en place des systèmes de garantie, soutien aux institutions de microfinance...).

Pour finir, Mme Noura HAMLADJI a fait savoir que l'appui aux MPME est extrêmement important en Afrique pour la relance économique, pour l'inclusion des femmes et des jeunes, l'inclusion sociale en général. Elle a également mis l'accent sur des points clés sur lesquels le PNUD se rend disponible pour accompagner les Etats. Il s'agit :

- **Du renforcement de la protection sociale ;**
- **De l'accélération du développement du secteur du numérique au regard de la multiplication des solutions numériques qui doit être soutenue. Une multiplication des initiatives des solutions numérique s'observe dans tous les pays et ceci est une base importante à soutenir. Un fonds digital pour impulser ce secteur sera mis en place.**

## 2. 1.3 Expériences de quelques pays d'Afrique dans la gestion des crises liés à la Covid-19

### 2. 1.3.1 Expériences du Togo



L'expérience du Togo dans la gestion des crises liées à la COVID-19 a été partagée par le Ministre de l'Economie et des Finances, Président de la Commission de l'UMOA et la Ministre chargée de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel. De l'intervention des Ministres du Togo, on note que la gestion des crises liées à la COVID- 19 se structure autour de 03 grands axes :

- **la réponse sanitaire qui a permis de renforcer le système de santé, médical ;**
- **la résilience de l'économie à travers des mécanismes de soutien et de reports d'échéances au niveau du secteur privé, de reports d'échéances d'impôts, de cotisations sociales, des exonérations fiscales, la mise en place des lignes de crédit pour soutenir les entreprises, etc... ;**
- **L'appui au secteur informel.**

Pour revenir de façon spécifique sur ce dernier point, on note selon les intervenants et au même titre que Mme Noura HAMLADJI, que la crise a révélé l'intérêt que revêt un pan ignoré de l'économie africaine qu'est le secteur informel. La structure des économies africaines fait que certaines mesures (confinement total, arrêt des activités, fermeture des marchés, etc..) auraient créé plus de

problèmes économiques et sociaux aux économies africaines. De ce fait, le Gouvernement du Togo a plutôt fait l'option de soutenir les acteurs de l'économie traditionnelle africaine (communément appelés acteurs du secteur informel), mais également de structurer les marchés en prenant des mesures qui favorisent la continuité des activités .

Un manque de soutien à ce secteur pourrait ralentir la relance de l'économie africaine après la COVID-19. Il est ressorti que le Togo est le seul pays qui a un département ministériel dédié à l'informel, ce qui a facilité l'identification et le soutien aux acteurs de ce secteur dans la gestion de la crise COVID-19 avec l'implication de plusieurs ministères (ministère du travail, de l'économie et des finances...).

L'existence du FNFI (dispositif mis en place en s'inspirant de l'expérience Béninoise) a permis de mieux cerner les problèmes au niveau du secteur de la microfinance et de prendre des mesures spécifiques en plus des directives de la BCEAO.

### Au registre des quelques mesures prises, les actions ci-après ont été relevées :

- la mise en place des mesures d'accompagnement des acteurs du marché traditionnel,
- le soutien des acteurs économiques et des acteurs de l'économie traditionnelle africaine ;
- le mécanisme de transfert monétaire mis en place très rapidement et qui s'est appuyé sur le numérique et le digital pour réellement toucher les couches les plus vulnérables
- la mise en place des mesures barrières ;
- la mise en place des dispositifs sanitaires au niveau des marchés
- l'organisation des commerçants pour le respect des mesures barrières ;
- l'identification des indicateurs des tendances du marché de la micro finance et les solutions à apporter ;
- le moratoire sur les programmes d'Inclusion Financière, d'entreprenariat et de financement porté par l'Etat Togolais ;
- la mise en place d'un plan de riposte agricole;

- la mise en place en partenariat avec les banques locales, d'un fonds de relance (20 milliards destiné aux PME pour favoriser leur relance). Les PME ont eu cette capacité de rapidement se diversifier, de relancer de nouvelles activités au cours de la pandémie (masque, gel ...). Au 31 décembre 2020, plus de 57 entreprises locales ont bénéficié de ce fonds;
- la facilitation de l'éclosion et de la structuration des PME pour leur permettre d'être plus compétitifs ;
- la promotion de l'ouverture de comptes bancaires numériques pour faciliter la mise en place des programmes sociaux, des allocations ...

Les ministres Sani YAYA et Mazamesso ASSIH, ont félicité l'esprit créatif des africains qui ont développé des produits locaux pour contenir la propagation du virus. Ils ont clairement affiché l'ambition du Gouvernement Togolais de mettre en place une banque digitale pour soutenir l'économie Togolaise mais également pour assurer une couverture nationale dans l'offre de services financiers. Pour faciliter ce processus, il y a lieu de mettre en place un système fiable d'identification de la population (projet d'identification biométrique en cours).

Un plan de relance d'une valeur de 400 milliards de francs CFA a été mis en place. Mais la véritable problématique aujourd'hui est avant tout de savoir la bonne période à retenir pour la relance de l'économie au regard de secondes vagues de contaminations qui s'annoncent. En attendant d'être suffisamment situé, la majorité des interventions doit consister à éviter une crise de liquidité dans l'économie et un chômage prononcé.

Les efforts des institutions régionales dans la gestion de la crise ont une fois encore été salués par le Ministre de l'économie et des finances du Togo, Mr Sani YAYA. Il réitère que les mécanismes mis en place par ces organisations ont renforcé la résilience de l'Afrique dans la gestion de la crise.

### 2.1.3.2 Expériences du Cameroun



L'intervention le Ministre de l'Economie du Cameroun, Monsieur Alamine Ousmane MEY laisse apparaître que le plan de riposte mis en place par le Cameroun qui tourne autour de 04 grands piliers, présente la même structuration que celui du Togo et de plusieurs pays . L'essentiel de ses interventions résumés ci-dessous se sont traduites en des défis auxquels le Cameroun ainsi que les pays africains doivent faire face.

- **le renforcement du système sanitaires et protection des vies et l'acquisition des matériels médicaux pour une riposte face à la pandémie**
- **la résilience économique et financière (secteur informel qui mérite l'attention de tous) : Il est reconnu au même titre que plusieurs intervenants, que la pandémie a montré à quel point le secteur informel est vulnérable et mérite l'attention de tous. Pour assurer la continuité des activités, la stratégie camerounaise était basée sur une gestion bien structurée du confinement (en lieu et place du confinement général). Plusieurs mécanismes ont été mis en place pour faciliter l'accès à la liquidité aux entreprises (assouplissement des règles prudentielles comme ce fut le cas en Afrique de l'Ouest, mécanismes de garanties...). Le ministre s'est préoccupé des défis à relever pour toucher l'ensemble des entreprises dans le secteur informel en période de crise dans un contexte**

marqué par l'absence de répertoire exhaustif pour interagir avec ces entreprises. Il est important de relever ce défi pour assurer une meilleure reprise des activités, une gestion efficace des prochaines crises et préserver les acquis sociaux économique des pays africains.

- **le renforcement de la recherche et l'innovation. : la recherche et l'innovation sont indispensables et l'expertise locale doit être privilégiée et mise à contribution dans plusieurs domaines (médecine, technologie, ...). A ce titre, tout en saluant les innovations locales pour gérer la crise, trois défis principaux ont été soulevés : le télétravail, le télé-enseignement et la télé-médecine. La mise en place d'un système d'information de télécommunication solide est nécessaire ainsi que le renforcement de la numérisation, la digitalisation et l'intégration en matière informatique.**
- **l'approvisionnement stratégique : Il faudra très vite remédier à l'approvisionnement stratégique s'agissant des produits de première nécessité et accompagner les populations les plus vulnérables par des transferts monétaires d'urgence dans le cadre des filets sociaux, mais aussi et surtout par le maintien de leur emploi, le maintien de l'activité économique grâce à des incitations fiscales, des mesures administratives.**
- **L'ensemble des points ci-dessus énumérés ont alimenté les piliers du plan de riposte du Cameroun qui ont été mises en œuvre de manière audacieuse avec le soutien des partenaires au développement.**

Pour finir, tout en adhérant aux analyses de Mme Vera SONGWE qui consiste pour les pays africains à se procurer très rapidement le vaccin contre la COVID-19, le ministre de l'Economie du Cameroun recommande qu'un accent soit mis sur 04 critères clés pour favoriser l'émergence des pays africains :

- **la zone de libre-échange africaine continentale est une opportunité.**

- **l'industrialisation et la création des produits locaux répondant aux besoins du marché africain, source de création d'emplois et de valeurs. Un soutien aux Etats, aux promoteurs est nécessaire à travers des financements appropriés. La promotion de l'épargne locale de façon substantielle, la mobilisation des ressources sur les marchés régionaux africains doivent compléter la recherche de financements sur les marchés des capitaux au niveau international.**
- **l'intégration de la chaîne de valeur : les économies africaines sont faiblement intégrées dans la chaîne de valeur. Il faut une économie plus intégrée, être en mesure d'ajouter de la valeur dans la chaîne de valeur de la production locale pour être plus susceptible de résister aux chocs exogènes sociales,**
- **la présence d'entreprises championnes est nécessaire. Il faut améliorer le climat des affaires , soutenir le financement des entreprises par la construction des infrastructures dans le domaine des transports, l'énergie, etc...**

Pour finir, le rôle des institutions de microfinance dans l'inclusion financière de la population a été rappelé. Un plaidoyer a également été fait pour plus de souplesses et de facilités au niveau des Banques Centrales pour financer l'économie.

### 2.1.3.4 Expériences du Sénégal



Les expériences du Sénégal ont été présentées par la Ministre de la Microfinance et de l'Economie sociale et Solidaire, Mme Madame Zahra Iyane THIAM. et ont permis de constater que la pandémie a également donné un coup de frein à l'économie Sénégalaise, qui s'est traduit par une baisse du taux de croissance de 0,5% en 2020 contre 0,3% en 2019. A cet égard, la réponse du Sénégal est centrée sur la mise en place un fonds de riposte qui repose sur 04 piliers essentiels :

- **le renforcement du système de santé**
- **le renforcement de la résilience sociale des populations**
- **la stabilité macroéconomique et financière pour le soutenir le secteur privé et maintenir les emplois**
- **l'approvisionnement régulier en hydrocarbures, produits médicaux et des denrées de première nécessité**

#### Quelques actions ci-après ont été entreprises par le Sénégal :

- **l'appui aux ménages vulnérables à travers l'achat de kit alimentaire à raison de soixante-six mille (66 000) de francs CFA par ménage. Au total, un million cent dix mille (1 100 000) ménages ont été impactés par cette mesure ;**

- la prise en charge sur un bimestre des factures d'eau et d'électricité des abonnés de la tranche sociale à hauteur de 18.5 milliards de francs CFA. Au total 975 522 ménages ont été impactés en ce qui concerne l'électricité et 670 000 ménages en ce qui concerne l'eau ;

- une aide financière a été apporté plusieurs Sénégalais ainsi que le rapatriement d'environ 12.500 parmi ceux qui se trouvaient à l'étranger ;

- 300 milliards de francs CFA sous forme de crédits de trésorerie ou investissement ont été injectés pour relancer l'économie nationale ;

- un fonds de 5 milliards de francs CFA a été mis en place pour soutenir le secteur et l'économie populaire par le canal des institutions de microfinance ainsi que les secteurs durement affectés par la pandémie. Un appui a été donné également au secteur de l'éducation à travers des subventions ainsi qu' au secteur de la culture et des transports.

- la mise en place d'un programme d'appui sectoriel de la microfinance à l'économie sociale et solidaire qui bénéficie d'une enveloppe de 1 milliard de francs CFA. Ceci a permis de toucher 1.883 personnes à faible revenu et consolider 2422 emplois des jeunes et des femmes exerçant dans l'informel ;

- la subvention accordée à 1.343 groupements féminins totalisant 279.605 femmes impactées.

Pour finir, au même titre que les autres panelistes, la ministre a réitéré, le plaidoyer pour l'assouplissement des mesures au niveau de la BCEAO pour faciliter l'accès des MPME au financement.

### 2.1.3.4 Expériences du Bénin

Comme certains pays africains, le Bénin a pris un certain nombre

de mesures et ceci a été bien rappelé par le Ministre d'Etat, Chargé du Plan et du Développement du Bénin et la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance.

L'État Béninois a décidé d'opérer des transferts monétaires directs au profit des artisans, des conducteurs de taxis et de mini bus, des employés, prestataires et propriétaires de bars, restaurants, maquis et discothèques. L'État a également fait des dons et subventions de masques, de gels et de comprimés de chloroquine afin que ces produits devenus nécessaires, ne pèsent pas sur le pouvoir d'achat des populations. Pour aider les artisans, en particulier les tailleurs, l'État a initié une commande de masse de masques artisanaux afin d'injecter de la liquidité dans l'économie.

De même, afin de prémunir les populations et les entreprises directement touchées par la pandémie d'une hausse brutale des tarifs d'électricité, à la suite de la réforme tarifaire mise en œuvre par la SBEE fin 2019, l'État a également pris les décisions suivantes :

- repousser l'ajustement des prix de six (06) mois, de mars à août 2020 ;
- subventionner le tarif relatif à la tranche sociale pour le maintenir inchangé afin de préserver les couches vulnérables d'une hausse du tarif à partir du 1er septembre 2020;
- subventionner environ 50 % de la hausse pour la tranche 21-250 KWH qui concentre un peu moins de 60 % des clients de la SBEE à partir du 1er septembre 2020 ;
- préserver les secteurs directement impactés par la crise sanitaire (hôtels, restaurant, agences de voyage, Aéroport, Port) d'une hausse des tarifs de septembre à décembre 2020.
- Pour soulager le secteur productif rudement éprouvé par les répercussions économiques de la crise sanitaire, les mesures prises par le Gouvernement se présentent ainsi qu'il suit :
- prise en charge à 70 % du salaire brut des employés des entreprises déclarées sur 3 mois, au profit des hôtels, restaurants, agences de voyage et entreprises de transport de personnes ;

- prise en charge des loyers commerciaux au profit des agences de voyage pendant 3 mois ;

- prise en charge intégrale des factures d'électricité et d'eau au profit des hôtels, restaurants et des agences de voyage ;
- exonération de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) au titre de l'année 2020 ;
- accélération du remboursement des crédits de TVA ;
- déduction intégrale des dons (en nature et en espèce) consentis par les entreprises à l'État dans le cadre de la lutte contre la pandémie pour le calcul du bénéfice imposable ;
- non-application de pénalités de retard sur les déclarations et paiement tardifs d'impôts et taxe ;
- exonération des droits et taxes de porte sur les équipements de santé, le matériel et les autres intrants sanitaires entrant dans le cadre de la lutte contre le COVID 19
- mise en place d'un fonds de bonification de 30 milliards de francs CFA sur trois ans, en support à une ligne de crédit à taux zéro.

**Ces mesures ont été complétées à la suite de la séance du Conseil des Ministres du 29 juin 2020, par des mesures de facilitation du financement des entreprises. Ces mesures concernent :**

- la mise en place d'une ligne de garantie partielle à 50%, d'un montant de 50 milliards de francs CFA, au profit des PME non agricoles ;
- la mise en place d'un mécanisme de financement du secteur agricole comprenant : i) une ligne de 50 milliards de francs CFA pour le financement des banques dans le cadre des crédits à accorder au secteur agricole ; ii) une ligne de garantie à 50% pour 100 milliards de francs CFA, dont environ le tiers, soit 35 milliards de francs CFA, en cash déposé en gage à la BCEAO ; iii) une ligne de bonification de taux d'intérêt pour permettre un taux de sortie nul au profit des entreprises agricoles ;
- la mise en place d'une ligne de refinancement de 10 milliards de francs CFA au profit des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), afin de leur permettre d'avoir de la liquidité adaptée

pour le financement du secteur informel.

### 2. 1.3.5 Conclusion de la journée 1

Tous les panélistes se sont accordés pour reconnaître que des efforts restent à faire même si à l'actif de la COVID-19, les africains ont prouvé qu'ils pouvaient à travers une coopération sud-sud, trouver des solutions adaptées. Des interventions, on peut retenir les leçons ci-après, pour une bonne inclusion financière et sociale des pays africains :

- Renforcer la protection sociale en Afrique :** la protection sociale évite aux populations de retomber dans la pauvreté chaque fois qu'elles font face à des chocs de santé ou des pertes de revenus. Un bon dispositif de protection sociale permettra de stabiliser le niveau de développement humain en maintenant la prise en charge des soins de santé et des dépenses d'éducation.

La maîtrise du risque de contamination de la population est une condition de relance de l'activité économique. Il est urgent que l'Afrique ait accès aux différents vaccins contre la COVID-19 le plus tôt possible. La principale préoccupation sur ce sujet réside en la capacité de l'Afrique à se procurer ces différents vaccins, en raison de ses ressources financières limitées. Cette préoccupation demeure toujours d'actualité même si la question des ressources financières est résolue.

- Améliorer le système d'information et de gestion en Afrique notamment dans la constitution des bases de données numériques pour l'identification des secteurs d'activités**

L'identification des populations et les différents secteurs d'activités dans lesquelles elles opèrent est nécessaire pour faciliter l'accès aux services sociaux de base.

### 3. Faciliter l'accès des pays africains au marché des capitaux pour financer leurs économies.

Pour préserver l'équilibre des finances publiques et renforcer les marges de manœuvre de la politique monétaire, les Etats doivent prendre des mesures nécessaires pour mobiliser les ressources extérieures en vue de renouer avec la trajectoire de croissance économique d'avant la crise. Un lobbying doit être fait à l'endroit des pays occidentaux et bailleurs de fonds afin de différencier les pays qui sont en situation d'insolvabilité et ceux qui ont juste besoin de liquidité additionnelle pour mieux surmonter la crise ou relancer leurs économies. Il y a lieu d'assouplir le dispositif de convergence budgétaire qui empêche les pays en capacité d'accéder à des financements sur le marché au nom de la limitation du ratio d'endettement par rapport au PIB. Les initiatives de suspension du service de la dette sont importantes également car elles permettent à l'Afrique d'avoir plus d'espace fiscal. L'Afrique devrait militer pour les DTS. La mobilisation des ressources sur les marchés régionaux africains doit compléter la recherche de financements sur les marchés des capitaux au niveau international.

### 4. Procéder à une transformation structurelle profonde des économies africaines en mettant l'accent sur les PME (Opérer un changement de paradigme en considérant les Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et des ménages vulnérables, comme moteur de croissance).

Les gouvernements devraient reconnaître et inclure les travailleurs et les entreprises du secteur informel en tant que partie intégrante de la structure socio-économique et oeuvrer à la transformation de l'économie informelle pour la future résilience de l'Afrique. Cela pourrait inclure la conception et la mise en oeuvre d'interventions visant à maintenir à flots les MPME informelles afin d'éviter les faillites et les licenciements massifs face à l'effondrement du marché.

La crise de la COVID-19 offre une opportunité de faire progresser

le secteur privé, l'entrepreneuriat et les MPME plus engageants pour élargir les opportunités d'emploi pour les femmes et les jeunes vulnérables, renforcer la capacité de production de l'Afrique et diversifier son secteur d'exportation pour créer une économie plus résiliente et durable.

### 5. Améliorer l'accès au financement des MPME et renforcer l'appui au secteur à la microfinance :

Un accès des petits producteurs, des PME, des femmes, des jeunes aux services financiers appropriés à travers des canaux alternatifs de proximité demeure un pilier central de la relance de l'économie dans le contexte de la Covid-19. Il y a lieu de soutenir davantage le secteur de la microfinance au regard du rôle important que celui-ci joue dans l'inclusion financière de la population.

Dans cette perspective, les discussions ont souligné davantage le plaidoyer à l'endroit des Banques Centrales (dont la BCEAO) en vue de l'assouplissement du cadre légal et réglementaire et de l'intensification des facilités, notamment en favorisant l'accès à plus d'IMFs aux lignes de refinancement des Banques Centrales.

En réponse au plaidoyer des Etats et organisations internationales, la BCEAO, tout en rappelant sa principale mission (le maintien de la stabilité bancaire et monétaire, donc la maîtrise de l'inflation et la garantie des réserves de change) et soucieuse d'éviter d'ajouter une crise (crise monétaire) aux différentes crises actuelles, pense avoir assez fait depuis le début de la pandémie, et ne saurait à elle seule résoudre tous les problèmes d'ordre structurel ou nés de la crise sanitaire.

La Banque a également précisé qu'il revient aux Etats de réfléchir, de réorganiser leur mode de fonctionnement et de faire appel à des financements nouveaux pour essayer d'accompagner leurs économies. Elle a souligné qu'un soutien efficace au secteur de la microfinance passe avant toute chose par le renforcement du dispositif de contrôle au niveau national,

l'amélioration de la gouvernance et la professionnalisation du secteur.

### 6. Promouvoir une industrialisation durable et le développement des chaînes de valeur

Le soutien à la mise en place d'industries durables, le développement des chaînes de valeur et en favorisant la mise en place de la zone de libre-échange Africaine est importante. L'Afrique doit disposer d'un minimum d'autonomie en matière de disposition de produits manufacturiers. La ratification et la mise en oeuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) est une opportunité pour accroître les échanges intra africains, mais aussi pour mieux participer au commerce mondial. Cette zone pourrait favoriser une création d'emploi et plus de valeur pour l'Afrique.

### 7. Promouvoir les investissements dans les technologies numériques à court, moyen et long terme

À court terme, l'Afrique aura besoin d'investissements plus intelligents et plus rentables et de développement des solutions numériques existantes. À moyen et long terme, elle devra investir massivement pour réduire la fracture numérique, dans une croissance durable pour inverser les dommages économiques et accroître la résilience des sociétés et des entreprises.

## 2.2 Synthèse des travaux du Panel 2



La deuxième journée du webinar s'est tenue le 15 janvier 2021 de 14h à 17h30 GMT sous la modération de Mr Mathieu Soglonou, Directeur Général de la Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest (CIF). Les discussions du Panel 2 ont porté sur le thème « Finance de proximité dans l'atténuation des risques sociaux et économiques liés à la Covid-19 : retour d'expériences et stratégies d'adaptation pour une meilleure efficacité des interventions dans le social et la microfinance ». 04 points clés ont été abordés:

- mesures d'atténuation des risques sur les IMFs en Afrique dans le contexte de la COVID-19 : leçons apprises
- banques, IMFs et mécanismes de financement dans le contexte de la COVID 19 : progrès et gaps à couvrir
- modèle pour un financement de proximité efficace
- utilisation des canaux numériques dans l'amélioration de l'accès aux services financiers

Ce panel a été animé par des professionnels et des organisations internationales, des ministres et des représentants d'organisations internationales. Il s'agit de ;

- Monsieur, Ngueto Tiraina Yambaye, Directeur Général du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE)



- **Monsieur Ahmadou Abdoulaye Diallo, Directeur Général du Fonds de Solidarité Africain**
- **Madame Azaratou Sondo Nignan, Présidente de la Fédération des Associations Professionnelles des Systèmes Financiers Décentralisés d'Afrique de l'Ouest (FAPSFD) et Directrice Générale du Réseau des Caisses Populaires du Burkina Faso (RCPB)**
- **Dr Larba Issa Kobyagda, Directeur Général de l'Economie et de la Planification au Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement du Burkina Faso**
- **Madame Laura Foschi, Directrice Exécutive de ADA Luxembourg**
- **Madame Josiane Tchoungui, Directrice Générale de ORABANK Bénin**
- **Monsieur MOUGIN Hervé, Directeur de projets à Liber Technologie**

## 2. 2.1 Mesures d'atténuation des risques sur les IMFs en Afrique dans le contexte de la COVID: leçons apprises

**De l'intervention de Madame Laura Foschi qui a été invitée à partager les expériences de ADA dans la gestion de la crise COVID avec ses IMFs partenaires, l'on retient essentiellement les points suivants :**



### Au niveau des IMFs et leurs clients

- Les prédictions de l'effondrement du secteur de la microfinance au début de la crise n'ont pas été une réalité. Les IMFs ayant une bonne solidité financière, une approche de gestion du risque centrée sur le client sont celles qui ont pu s'en sortir le mieux, au moins dans la première phase de crise.
- L'impact de la COVID sur les organisations, les IMFs est variable en fonction des IMFs elles-mêmes, des régions, des pays. De façon générale, les IMFs ayant un important portefeuille agricole au début de la crise ont été les moins impactés. La pression s'est faite le plus ressentir au moment où il était question de gérer la liquidité et de relancer les campagnes agricoles.
- La première stratégie de survie des clients était d'avoir recours à leurs épargnes au niveau des IMFs et la deuxième, la réduction de leurs dépenses. Les clients ont dû recourir au crédit par la suite au fur et à mesure que la crise perdurait.

En résumé, l'épargne est importante comme stratégie de survie des clients. Une approche de gestion des risques qui met ou renforce l'accent sur l'approche centrée client « Client Centricity » pour développer une offre adaptée, permet aux IMFs d'être résilientes.

### Au niveau des investisseurs internationaux et des bailleurs de fonds,

- Il est apparu nécessaire de coordonner les actions et les dispositifs d'urgence à mettre en place. La gestion de la crise liée à la COVID-19 requière un assouplissement des critères d'investissement pour être cohérent avec la flexibilité qu'on demande aux IMFs envers leurs clients.

### Au niveau des régulateurs

- Les interventions des régulateurs ne prennent pas suffisamment en compte les IMFs ou les réseaux coopératifs qui sortent de la régulation bancaire mais qui jouent un rôle crucial de proximité

avec les populations à la base de la pyramide et qui contribuent à augmenter l'inclusion financière.

## 2. 2.2 Banques, IMFs et mécanismes de financement dans le contexte du COVID 19 : progrès et gaps à couvrir

- Cette communication a été présentée par Madame Azaratou Sondo Nignan, Directrice Générale du RCPB et le Docteur Larba Issa Kobyagda, Directeur Général de l'Economie et de la Planification au Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement du Burkina Faso.

**De l'intervention de Madame Azaratou Sondo Nignan sur ce deuxième sous thème, l'on retient les points ci-après :**



- Il y a une résilience du secteur financier face à la crise COVID. Elle est le résultat des initiatives internes au niveau des IMFs, de l'accompagnement de l'Etat et des partenaires financiers.
- La continuité des activités était assurée dans le respect des mesures barrières et l'observation des règles de prudence dans l'octroi de nouveaux crédits notamment pour ce qui est des secteurs très touchés (transport, hôtellerie, services etc.). Des restructurations des prêts ont été effectués pour les clients fortement impactés par la COVID. Plusieurs actions mettaient les clients au cœur des préoccupations. La grande écoute de la clientèle à travers les enquêtes et sondages a permis d'ajuster

les actions des IMFs dans la stratégie de financement des activités dans le contexte de la COVID-19.

- Le recours aux canaux numériques de transferts et de paiement d'argent a permis de poursuivre l'offre de services aux clients. Ces canaux numériques participent à la réduction des charges d'exploitation et des coûts des produits et services, assurent une rapidité dans l'offre de service, une plus grande fluidité d'accès en comparaison aux canaux traditionnels et une rapidité dans le traitement des dossiers.
- Le développement de partenariats IMF / banques et les OTM a permis de promouvoir l'utilisation des services de transferts d'argent.
- L'autorisation des reports d'échéances par la BCEAO a apporté un bol d'air aux IMFs et aux clients.
- L'émission de bon COVID sur le marché financier et la mise en place de fonds COVID pour le secteur financier (banques et SFD) ont permis de mieux gérer le problème d'injection de la liquidité.
- L'accompagnement des partenaires techniques et financiers à travers des webinaires sur des thématiques liées à la pandémie, la mise en place de mécanisme de gestion des risques, de garanties en situation de pandémie, etc. a été aussi un facteur important dans le mécanisme de financement.

Il est observé en termes de progrès clé, un accroissement de l'épargne dans le secteur de la microfinance en 2020 (par rapport à 2019), bien que la mise en place des crédits n'ait pas atteint les résultats escomptés. Cette situation résulterait en partie de la réactivité des IMFs qui ont su développer des produits innovants pour satisfaire au besoin de la cible. A titre d'exemple, la restructuration des prêts a favorisé une réallocation des prêts dans certains secteurs, freinant ainsi les retraits massifs d'épargne.

### Toutefois des défis sont à relever et les plus importants sont :

- les risques inhérents de crise de liquidité en raison des menaces qui subsistent sur l'apparition d'une seconde vague de contamination et malgré les efforts des autorités ;
- la couverture des charges liées aux reports d'échéances et aux impayés. Il existe une forte probabilité de baisse des résultats au niveau des IMFs ;
- la maîtrise des risques inhérents aux opérations via les canaux numériques ;
- le coût des investissements liés à l'utilisation du digital est très élevé ;
- la protection des employés et des clients face à la pandémie ;
- le faible développement des infrastructures de télécommunication dans les zones rurales couvertes par les IMFs ;
- l'accès limité des IMFs aux fonds des bailleurs, de l'état et des autorités monétaires. Ceci limite la capacité des IMFs à impacter plus de clients en difficultés dans le contexte COVID.
- La faible digitalisation des produits, services et la faible capacité de gestion des services financiers numériques au sein des IMFs.

### Madame Azaratou Sondo Nignan et a fini son propos en formulant les recommandations ci-après :

- A l'endroit de la BCEAO, effectuer un allègement formel du dispositif prudentiel et accompagner les IMFs à la maîtrise des risques dans les opérations numériques ;
- Faciliter l'accès à plus d'IMFs au financement à des taux et conditions attractifs ;
- Développer les infrastructures de télécom, d'électricités et procéder à la libéralisation du code USSD dans l'espace UEMOA ;
- Accompagner l'acquisition des outils informatiques pour améliorer les Systèmes d'Information et de Gestion des IMFs ;
- Accompagner le renforcement des capacités des acteurs dans

la surveillance, la gestion des risques ,et le développement des plateformes numériques ;

- Réduire la fiscalité sur les produits et services digitaux et exonérer les investissements nécessaires à la digitalisation des activités des IMFs ;
- Un appui technique en renforcement des capacités et aussi bien des IMFs, des APSFD en matière de protection et d'éducation financière des clients est nécessaire ;
- et enfin donner un appui institutionnel pour renforcer la résilience des IMFs et des APSFD.



A la suite de l'intervention de Madame Azaratou Sondo Nignan, le Docteur Larba Issa Kobayagda, Directeur Général de l'Economie et de la Planification au Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement du Burkina Faso, a partagé les mesures économiques et sociales prises par le Burkina pour faire face à la crise. De la présentation du Dr Larba, on retient que les initiatives du Burkina en faveur du secteur de la microfinance sont pratiquement les mêmes que celles entreprises par d'autres pays et qui ont fait l'objet de débats lors de la première journée. Il faut faire observer selon lui, que les besoins de financement des IMFs et de la population ne sont pas totalement couverts. Par ailleurs, la population a eu le plus recours aux IMFs et aux Fonds nationaux de financement en raison de la passivité des banques. En 2021,

il est prévu au Burkina, une réallocation plus conséquente des ressources en faveur du secteur de la microfinance et des Fonds nationaux de financement pour faciliter la relance économique.

### 2.2.3 Modèle pour un financement de proximité efficace

Ce sous thème a été animé par le Directeur Général du FAGACE et le Directeur Général du Fonds de Solidarité Africain (FSA).

Après un rappel de la mission et des différentes réalisations du FAGACE notamment dans la mise en place de fonds COVID-19 (pour la restructuration des portefeuilles de crédit défaillant mais également le rallongement des prêts), ainsi que l'évolution du système financier bancaire en Afrique qui était non inclusif, Monsieur, Ngueto Tiraïna Yambaye, a clairement fait comprendre que l'inclusion financière passe par la microfinance et l'économie numérique.

Au même titre que plusieurs panelistes, il a rappelé que les PME sont les moteurs de croissance en Afrique.

A ce titre, il recommande de construire un système financier crédible à partir de la base et non à partir du sommet. Les Etats doivent donc mettre en place des politiques volontaristes pour l'inclusion financière d'un plus grand nombre.

Des politiques nationales doivent être en place pour soutenir la viabilité des microfinances, leur encadrement technique , leur professionnalisation. Les fonds de garanties doivent soutenir les activités des IMFs. Les fonds de garanties peuvent être constitués au niveau national, régional, international, ....

Le Directeur Général du FAGACE recommande également que les Etats puissent créer un fonds de financement de l'économie locale et de soutien à la viabilité des institutions de microfinance.



Après un rappel des effets néfastes de la COVID-19 sur les TPE-PME et l'économie informelle, des initiatives et solutions prises par le FSA ainsi que d'autres acteurs pour faire face à la crise, Monsieur Ahmadou Abdoulaye Diallo, Directeur Général du Fonds de Solidarité Africain a, à la suite du Directeur Général du FAGACE, partagé ses expériences sur le modèle pour un financement de proximité efficace. Selon le Ministre, les axes qui pourraient favoriser un financement de proximité plus efficace sont les suivants :

→ **le renforcement de la coopération entre les IMFs et les banques commerciales.**

**Elle pourrait se traduire par :**

- le refinancement des IMFs à des taux faibles
- la gestion de fonds pour le compte des tiers (les Etats pourraient confier des fonds à des IMFs)
- la Coopération entre les IMFs, les organisations faitières et les institutions de garantie. Elle pourrait se traduire par :
  - La garantie de portefeuille, la garantie individuelle de prêts contractés auprès des banques. A ce propos, il serait utile que la BCEAO (et les autres banques centrales) revoient le taux de pondération affecté aux fonds de garantie régionaux.

- Une aide à apporter aux IMFs afin qu'elles reçoivent des DAT (garantis par l'Etat) ou adossés à un compte d'affectation spéciale du Trésor.
- Pour rendre efficace le financement de proximité, il faudrait en plus, poursuivre les actions : d'assainissement et de renforcement du secteur de la microfinance ; de promotion des innovations favorables à l'inclusion financière des populations exclues (jeunes, femmes, PME, populations rurales et personnes à faible éducation financière...); d'éducation financière des populations pour qu'elles puissent tirer profit des financements qui leur seront accordés.
- Il a été mentionné que le financement de proximité peut également être assuré par d'autres structures de financement créées de façon ad hoc pour s'occuper de territoires déterminés suivant les choix politico-économiques pertinents.

**Pour finir, Monsieur Ahmadou Abdoulaye Diallo a formulé les recommandations suivantes :**

- Apporter un soutien aux IMFs en les aidant à obtenir des ressources financières et techniques requises mais aussi à résoudre la triple problématique du coût de leurs ressources, de la couverture des frais de gestion des « petits crédits » et de la gestion du risque lié à la faiblesse financière des contreparties.
- Mettre en place, le cas échéant, des mécanismes novateurs de financement de proximité notamment en créant des fonds spéciaux gérés par des structures dédiées.
- Renforcer les structures de garantie nationales et régionales

Le ministre n'a pas manqué de relever qu'il était important que les politiques monétaires et budgétaires soient davantage cohérentes entre elles (d'autant plus que l'une est régionale et l'autre est nationale). En plus, elles devront résulter des politiques économiques nationales qui devront, à la fois, endiguer les effets et impacts du COVID-19, et stimuler les secteurs pourvoyeurs d'emplois et de revenus. A cet égard, les critères de convergence devront être revisités.

Notons au passage que le point de vue des entreprises a été partagé par Monsieur **MOUGIN Hervé**, Directeur des projets à Liber Technologies.



## 2. 2.4 Utilisation des canaux numériques dans l'amélioration de l'accès aux services financiers



Ce dernier sous thème a été animé par la Directrice Générale de ORABANK Bénin, Mme **Tchoungui Josiane**. L'intervention de la Directrice Générale sur cette thématique s'articule autour de 03 points clés : les progrès réalisés par les banques dans le domaine du digital, les faiblesses et menaces auxquelles les banques font face avec la digitalisation et les principales recommandations.

En termes de progrès, il est retenu que la COVID-19 a accéléré la transformation numérique des banques. Cette situation s'est

traduite par un accroissement de l'offre de produits digitaux. Il a été observé durant cette période, le développement du mobile money avec toutes les solutions de la banque. En résumé, toutes les banques ont fourni des efforts pour développer des produits digitaux. Les plateformes collaboratives de réunion ont été suffisamment exploitées pour assurer une continuité des activités. Le marketing digital a été exploité par les banques pour promouvoir leurs produits et services

En termes de faiblesses et menaces, Il est observé une inégalité d'accès aux infrastructures numériques. La fracture numérique n'est pas vécue de la même façon d'un pays à un autre ou d'une zone à une autre. On note également que les banques et établissements de crédits font l'objet d'attaques ciblées de la part des cybercriminels. Les risques de minimisation des diligences de conformités dans la numérisation des processus pourraient être élevés.

**En termes de recommandations, la Directrice Générale propose :**

- la mise à niveau des infrastructures et technologiques. Les institutions financières n'étaient pas préparées à traiter une quantité importante d'informations par le canal du digital. Par ailleurs, la population n'est pas encore suffisamment sensibilisée sur l'utilisation des solutions digitales, ce qui augmente le risque.
- les partages d'expériences avec l'appui des différents régulateurs sont nécessaires pour pouvoir faire face efficacement aux risques découlant de la digitalisation des services.
- le développement des partenariats avec les opérateurs de téléphones mobiles et les FINTEECH, pour une plus grande inclusion financière est très important.

Ce panel a pris fin par un dernier tour de table où chaque paneliste a été invité à se prononcer en plus sur la numérisation des services financiers.

## 2. 2.5 Conclusion de la journée 2

Des riches discussions de cette seconde journée, on retient que celle-ci vient confirmer plusieurs leçons ou recommandations retenues lors de la première journée. Toutefois, de nouvelles autres sont apparues et se résument comme suit :

### 1. Une approche de gestion des risques avec un accent sur l'approche centrée client « Client Centricity » pour développer une offre de services adaptés, permet aux IMFs d'être résilientes.

Les prédictions de l'effondrement du secteur de la microfinance au début de la crise n'ont pas été une réalité. Les IMFs ayant une bonne solidité financière, une approche de gestion du risque centrée sur le client sont celles qui ont pu s'en sortir.

Cette résilience est le résultat des initiatives prises en interne, de l'accompagnement des Autorités et des Partenaires Techniques et Financiers. C'est également le résultat d'une utilisation accrue des canaux numériques, des partenariats entre les banques et les institutions de microfinance et les Opérateurs de Téléphonie Mobile, d'une plus grande écoute des clients et de la restructuration des crédits.

### 2. Renforcer les capacités des acteurs dans le secteur du numérique

La BCEAO doit accompagner les IMFs et les banques pour une meilleure maîtrise des risques dans le domaine du numérique. Les acteurs devraient voir leurs capacités renforcées dans la surveillance, la gestion des risques et le développement des plateformes numériques.

Les Etats doivent développer les infrastructures de télécom, d'électricité et procéder à la libéralisation des codes USSD. Ils doivent également réduire la fiscalité sur les produits et services digitaux et exonérer les investissements nécessaires à la digitalisation des activités des IMFs. Il est attendu que les Etats

assurent également l'éducation financière de la population dans l'utilisation des services financiers numériques.

Les IMFs et les banques doivent prioriser le développement des partenariats avec les opérateurs de téléphones mobiles et les FINTEECH pour une plus grande inclusion financière.

### 3. Mettre en place des mécanismes novateurs de financement de proximité

Des politiques nationales doivent être mises en place pour soutenir la viabilité des microfinances, leur encadrement technique, leur professionnalisation avec le soutien des fonds de garanties. Il est souhaité que la BCEAO (et les autres banques centrales) revoit le taux de pondération affecté aux fonds de garantie régionaux. Par ailleurs, les structures de garantie nationales et régionales doivent être renforcées.

Les Etats doivent mettre en place, le cas échéant, des mécanismes novateurs de financement de proximité notamment en créant des fonds spéciaux gérés par des structures dédiées.

Les investisseurs doivent coordonner les actions et les dispositifs d'urgence à mettre en place. La gestion de la crise liée à la COVID-19 requière un assouplissement des critères d'investissement pour être cohérent avec la flexibilité qu'on demande aux IMFs envers leurs clients.

Rappelons que le Directeur Général du FSA n'a pas manqué de relever qu'il était important que les politiques monétaires et budgétaires soient davantage cohérentes entre elles (d'autant plus que l'une est régionale et l'autre est nationale). En plus, elles devront résulter des politiques économiques nationales qui devront, à la fois, endiguer les effets et impacts du COVID-19, et stimuler les secteurs pourvoyeurs d'emplois et de revenus. A cet égard, les critères de convergence devront être revisités.

## 2. 3.Synthèse du Grand Témoin

Un bref rappel des points essentiels des deux jours de l'atelier a été fait par le Grand Témoin du Webinaire, en la personne de M. Jonas GBIAN. Il a souligné la pertinence de l'atelier virtuel qui a été organisé par le Bénin. En effet, intervenant un an après la COVID, ce séminaire offre l'opportunité de faire un bilan et d'envisager le futur. Il a relevé que c'était l'occasion pour chacun des panélistes, de mieux comprendre la dynamique de gestion de cette crise à travers les échanges enrichissants.

Finalement, des travaux des deux journées, les échanges ont permis en un premier lieu, de partager avec les participants leurs expériences sur les mesures prises par chaque pays pour atténuer les risques économiques et sociaux de la COVID-19.

Ainsi, dans la plupart des Etats, il a été relevé que plusieurs mesures ont été prises et ont porté entre autres sur les actions orientées vers la riposte sanitaire, la protection des vies humaines, la mise en place de subventions aux plus démunies et des lignes de crédit pour accompagner le secteur informel, la subvention de certaines charges des PME, le report d'échéance de règlement des charges fiscales et ou sociales dans certains cas, l'accompagnement et la promotion de la digitalisation des IMFs pour faciliter l'accès aux services financiers dans les zones dont la rentabilité économique n'est pas certaine.

S'agissant des institutions financières régionales et internationales qui ont largement participé aux échanges durant les deux jours, elles ont relevé les appuis apportés aux Etats, aux PME et au secteur financier, tout en marquant leur disponibilité à aller plus loin en fonction des besoins. Tous les participants ont soutenu la nécessité de poursuivre la réflexion sur un plus grand accès des pays africains aux ressources financières.

Dans un deuxième temps, les échanges ont porté sur le partage d'expériences et de stratégies d'adaptation et également sur des idées novatrices qui devraient permettre, si elles sont mises en œuvre, d'avoir accès au financement, notamment aux ressources

monétaires.

Ainsi, les questions touchant les mécanismes de financement des institutions de microfinance, les canaux numériques visant l'amélioration de l'accès aux services financiers et les alternatives nouvelles pour un financement de proximité plus efficace ont été largement débattues.

Au terme de riches débats, plusieurs recommandations ont été formulées. Elles sont présentées de façon générale et en fonction de chaque acteur notamment les Etats, les régulateurs, les Institutions de Microfinance et les partenaires techniques et financiers.

## III. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DU WEBINAIRE

### 3. 1 Recommandations générales

De façon générale, 07 recommandations clés ont été formulées.

#### 1. Renforcer la protection sociale en Afrique

La protection sociale évite aux populations de retomber dans la pauvreté chaque fois qu'elles font face à des chocs de santé ou des pertes de revenus. Un bon dispositif de protection sociale permettra de stabiliser le niveau de développement humain en maintenant la prise en charge des soins de santé et des dépenses d'éducation. La maîtrise du risque de contamination de la population est une condition de relance de l'activité économique. Il est urgent que l'Afrique ait accès aux différents vaccins contre la COVID-19 le plus tôt possible.

#### 2. Améliorer le système d'information et de gestion en Afrique notamment dans la constitution des bases de données numériques pour l'identification de la population et les secteurs d'activités

Ces bases de données numériques faciliteront l'identification des populations et les différents secteurs d'activités dans lesquelles elles opèrent, pour un meilleur accès aux services sociaux de base.

#### 3. Faciliter l'accès des pays africains au marché des capitaux pour financer leurs économies .

Pour préserver l'équilibre des finances publiques et renforcer les marges de manœuvre de la politique monétaire, les Etats doivent prendre des mesures nécessaires pour mobiliser les ressources extérieures en vue de renouer avec la trajectoire de croissance économique d'avant la crise. Un lobbying doit être fait à l'endroit des pays occidentaux et bailleurs de fonds afin de différencier les pays qui sont en situation d'insolvabilité et ceux qui ont juste besoin de liquidité additionnelle pour

mieux surmonter la crise ou relancer leurs économies. Il y a lieu d'assouplir le dispositif de convergence budgétaire qui empêche les pays en capacité d'accéder à des financements sur le marché au nom de la limitation du ratio d'endettement par rapport au PIB. Les initiatives de suspension du service de la dette sont importantes également car elles permettent à l'Afrique d'avoir plus d'espace fiscal. L'Afrique devrait également militer pour les DTS. La mobilisation des ressources sur les marchés régionaux africains doit compléter la recherche de financements sur les marchés des capitaux au niveau international.

#### 4. Procéder à une transformation structurelle profonde des économies africaines en mettant l'accent sur les PME (Opérer un changement de paradigme en considérant les Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et des ménages vulnérables, comme moteur de croissance).

Les gouvernements devraient reconnaître et inclure les travailleurs et les entreprises du secteur informel en tant que partie intégrante de la structure socio-économique et œuvrer à la transformation de l'économie informelle pour la future résilience de l'Afrique. Cela pourrait inclure la conception et la mise en œuvre d'interventions visant à maintenir à flot les MPME informelles afin d'éviter les faillites et les licenciements massifs face à l'effondrement du marché. La crise de la COVID-19 offre une opportunité de faire progresser le secteur privé, l'entreprenariat et les MPME plus engageants pour élargir les opportunités d'emploi pour les femmes et les jeunes vulnérables et renforcer la capacité de production de l'Afrique et diversifier son secteur d'exportation pour créer une économie plus résiliente et durable.

#### 5. Améliorer l'accès au financement des MPME et renforcer l'appui au secteur à la microfinance

Un accès des petits producteurs, des PME, des femmes, des jeunes aux services financiers appropriés à travers des canaux alternatifs de proximité demeure un pilier central de la relance de l'économie dans le contexte de la COVID-19. Il y a lieu de

soutenir davantage le secteur de la microfinance au regard du rôle important que celui-ci joue dans l'inclusion financière de la population. Des politiques nationales doivent être mises en place pour soutenir la viabilité des IMFs, leur encadrement technique, leur professionnalisation avec le soutien des fonds de garanties. Les Etats doivent mettre en place, le cas échéant, des mécanismes novateurs de financement de proximité notamment en créant des fonds spéciaux gérés par des structures dédiées. Les investisseurs doivent coordonner les actions et les dispositifs d'urgence à mettre en place.

#### 6. Promouvoir une industrialisation durable et le développement des chaînes de valeur,

Le soutien à la mise en place d'industries durables, le développement des chaînes de valeur et la mise en place de la zone de libre-échange Africaine sont importants. L'Afrique doit disposer d'un minimum d'autonomie en matière de produits manufacturiers. La ratification et la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) est une opportunité pour accroître les échanges intra africains, mais aussi pour mieux participer au commerce mondial. Cette zone pourrait favoriser une création d'emploi et plus de valeur pour l'Afrique.

#### 7. Promouvoir les investissements dans les technologies numériques à court, moyen et long terme.

À court terme, l'Afrique aura besoin d'investissements plus intelligents et plus rentables et de développement des solutions numériques existantes. À moyen et long terme, elle devra investir massivement pour réduire la fracture numérique, dans une croissance durable pour inverser les dommages économiques et accroître la résilience des sociétés et des entreprises.

### 3. 2 Recommandations à l'endroit des états

#### Les Etats Africains doivent :

1. Aider à la mobilisation de ressources financières et techniques requises au profit des institutions de financement de proximité, notamment des IMFs, à travers leur financement ou la garantie des financements qui leur sont octroyés ;
2. Renforcer les structures ministérielles de suivi des institutions de microfinance pour accroître l'efficacité de leurs actions ;
3. Aider à la professionnalisation des IMFs et du système de gouvernance ;
4. Mettre en place des mécanismes novateurs de financement de proximité à travers, par exemple, la création de fonds spéciaux gérés par de structures dédiées au financement des populations ou de groupes cibles ;
5. Promouvoir la protection sociale en prenant en charge les soins de santé et d'éducation des couches vulnérables ;
6. Assouplir le dispositif de convergence budgétaire afin d'accroître l'accès des Etats aux ressources du marché ;
7. Promouvoir le développement des chaînes de valeur en soutenant la création d'industrie à travers la mise en place de la zone de libre-échange africaine ;
8. Développer des infrastructures de télécom, d'électricité et procéder à la libéralisation des codes USSD ;
9. Réduire la fiscalité sur les produits et services digitaux et exonérer les investissements nécessaires à la digitalisation des activités des IMFs ;
10. Assurer l'éducation financière de la population en général et dans l'utilisation des services financiers numériques en particulier.

### 3. 3 Recommandations à l'endroit des régulateurs

#### A l'endroit des régulateurs, il a été suggéré de :

1. concevoir et d'appliquer la régulation en tenant compte de la diversité des acteurs intervenant dans le secteur de la

microfinance, sans pénaliser les acteurs performants des points de vue financier, de l'impact et de la performance sociale ;

2. accompagner les IMFs et les banques pour une meilleure maîtrise des risques dans le domaine du numérique. Les acteurs devraient voir leurs capacités renforcées dans la surveillance, la gestion des risques et le développement des plateformes numériques.

### 3. 4 Recommandation à l'endroit des institutions de microfinance

#### Les IMFs doivent :

1. Adopter une stratégie de gestion de la crise afin de bâtir la gestion des risques intégrant les solutions adaptées aux clients avec une solide gestion de la liquidité.
2. Développer une approche de gestion des risques qui renforce l'approche centrée client « Client Centricity » et permet aux IMFs d'être plus résilientes
3. Utiliser le numérique pour créer des produits et services répondant aux besoins de la clientèle.
4. Prioriser le développement des partenariats avec les opérateurs de téléphones mobiles et les FINTEECH pour une plus grande inclusion financière.

### 3. 5 Recommandations à l'endroit des partenaires techniques et financiers et investisseurs internationaux.

A ce niveau, il a été essentiellement recommandé d'assouplir les règles et critères d'intervention au regard de la situation actuelle, en prenant en compte les besoins de développement, afin de répondre aux exigences de rapidité et de flexibilité dans le financement des investissements nécessaires à une bonne reprise économique.

En outre, les participants ont insisté sur une recommandation forte : celle relative à l'accès aux ressources monétaires, c'est-à-dire le

refinancement de la Banque Centrale. Cette recommandation a suscité des débats durant les deux jours qu'a duré le webinaire. De l'intervention de la BCEAO à ce sujet, il convient de retenir qu'il faut éviter d'ajouter une crise à une autre.

Le rôle de la BCEAO est d'assurer le maintien de la stabilité bancaire et monétaire, donc la maîtrise de l'inflation et la garantie des réserves de change. Par conséquent, la BCEAO estime qu'elle a mené beaucoup d'actions, depuis que la crise est survenue. Il revient aux Etats de travailler en leur sein en réorganisant leur mode de fonctionnement, de faire appel à des financements nouveaux pour essayer d'accompagner l'économie.

L'accent a été mis sur ce point afin que la question soit prise en charge par les Autorités averties à divers niveaux.

#### IV. CLÔTURE DU SEMINAIRE

Le webinaire a été clôturé par les mots du Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance. De son intervention, on retient ses mots de remerciements pour l'active participation de toutes les personnalités aux travaux.

Elle s'est réjouie d'une part de la présence effective des ministres de plusieurs pays dont le Cameroun, le Bénin, le Sénégal, le Burkina Faso, le Togo, ainsi que des hauts représentants des Organisations internationales et régionales. Elle a notamment félicité le fort taux de participation, soit plus de 900 personnes provenant de plus de 26 pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique. Ceci dénote le grand intérêt accordé par tous à l'efficacité de la riposte à la COVID-19 en Afrique.

Les différentes interventions et le retour positif procurent une entière satisfaction et montrent qu'il était opportun, après plusieurs mois, de faire une pause pour évaluer les stratégies de riposte, d'en tirer les leçons et de définir ensemble les meilleures approches à retenir pour renforcer la résilience de l'Afrique face à la crise économique, financière et sociale.

Elle n'a pas manqué de souligner qu'au regard de la richesse des interventions, la crise a été un choc généralisé sur le continent, dont les impacts ont induit le ralentissement de l'économie et de la croissance, la dégradation du climat social marquée par la baisse de l'emploi etc...

Elle a relevé que, toutefois, il est à reconnaître que l'impact de la crise varie d'un pays à un autre. Le principal enseignement à retenir, c'est que la pandémie, au-delà de son impact sur la configuration géopolitique du monde et les rapports de force entre Etats, représente une occasion d'innovations technologiques, entrepreneuriales et sociales.

Elle a mis en valeur le potentiel, voire le génie créateur de l'Afrique à travers la création des biens de substitution.

La Ministre a insisté sur le fait que, malgré les nombreuses initiatives déjà prises par les Etats et les Organisations Régionales et Internationales pour faire face à la crise économique et sociale, beaucoup d'actions restent à mener dans plusieurs domaines, comme l'indiquent les recommandations formulées.

C'est pourquoi elle en appelle au renforcement de la chaîne de solidarité à tous les niveaux, en vue d'approfondir la capacité d'adaptation de l'Afrique. C'est sur cette note d'exhortation que le Webinaire sur le thème « **COVID-19 EN AFRIQUE : REPONSE SOCIALE ET MICROFINANCE** » a été clôturé à la satisfaction de tous les participants.

Le webinaire organisé par le Gouvernement béninois, en collaboration avec la Confédération des Institutions Financières, a permis, à travers les différentes thématiques abordées, d'identifier les principales leçons que l'Afrique peut tirer de la gestion de la Covid-19 en termes de réponse sociale de la microfinance.

Durant deux jours, l'excellence et l'espoir de l'Afrique ont été célébrés à travers la très haute qualité des panélistes dont les interventions ont démontré que l'Afrique a résisté remarquablement à la crise, à la grande surprise du monde entier. Les leaders et dirigeants africains des secteurs public et privé ont agi en bon visionnaires, en prenant des mesures et réponses sociales adaptées aux réalités africaines. Les acteurs de la microfinance et les banques ont été très solidaires de ces mesures.

Les échanges ont permis de relever que la COVID-19 représente une opportunité pour ajouter de la valeur à l'économie africaine à travers la création d'unités de transformation, la valorisation de notre production locale, un minimum de protection des PME et des reproducteurs, l'allègement des conditions de transport et de commerce intra régionaux, le développement de services financiers innovants.

De plus, les échanges ont permis de noter que la COVID-19 a offert des opportunités à nos gouvernants, à nos banques centrales, à nos décideurs ainsi qu'aux Partenaires au développement pour assouplir les règles et mécanismes d'intervention afin de permettre aux ménages et aux entrepreneurs en Afrique d'amortir durablement les chocs dans un contexte de fragilité financière face à cette pandémie qui s'éternise.

Les questions des panélistes et des participants ont permis de formuler des recommandations dont la mise en œuvre permettra une meilleure résilience sur le plan social, avec

l'appui des acteurs de la finance de proximité, en l'occurrence les Systèmes Financiers Décentralisés ou IMFs.

Les différentes parties prenantes dans l'animation de l'économie doivent jouer leur partition afin que les rêves nourris par le séminaire deviennent une réalité. Le séminaire a été un atelier apprécié par tous, surtout par les partenaires tels que la CIF, le PNUD, la BOAD qui ont marqué leur disponibilité à accompagner des plaidoyers.

## ATELIER INTERNATIONAL VIRTUEL sur la Crise de la COVID-19 en Afrique : « Réponse Sociale et Microfinance » 14 et 15 janvier 2021

### ► TEMOIGNAGE DU GRAND TEMOIN DU WEBINAIRE



Avant tout propos, je voudrais remercier les Autorités du Bénin pour avoir retenu la Commission de l'UEMOA, à travers ma modeste personne pour jouer le rôle de Grand Témoin de cet important webinaire organisé par le Gouvernement du Bénin en partenariat avec la Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest (CIF), sur le thème : « Crise de la Covid-19 en Afrique : Réponse Sociale et Microfinance ».

Cet atelier virtuel international de haut niveau dont l'objectif général est de permettre à l'Afrique de mieux adresser ses interventions dans les domaines de la microfinance et du social, a connu la participation de plusieurs Ministres africains, des Présidents ou Représentants d'Institutions régionales et internationales et de nombreux participants.

En ma qualité de Grand Témoin de cet événement, le témoignage que je voudrais faire des échanges au cours du webinaire, portera sur les deux panels tenus respectivement hier et aujourd'hui.

Bien sûr, mon témoignage ne saurait en aucun cas remplacer le

rapport du webinaire qui a pour vocation de servir de référence au plan d'actions de mise en œuvre des recommandations pertinentes formulées par les différents panélistes de l'atelier.

Pour ce qui est du panel 1 les échanges ont permis aux panélistes de partager avec les participants leurs expériences sur les mesures prises par leurs pays ou organisations pour atténuer les risques économiques et sociaux de la COVID-19. Ainsi dans la plupart des Etats, **ces mesures ont porté, entre autres, sur :**

- des actions orientées vers la riposte sanitaire « santé et protection de la vie humaine » ;
- des subventions aux ménages les plus démunis ;
- la mise en place de ligne de crédits pour accompagner le secteur informel ;
- la subvention de certaines charges des PME ;
- le report d'échéances de règlement des charges fiscales et/ou sociales
- l'accompagnement et la promotion de la digitalisation des services financiers pour faciliter l'accès aux services financiers dans les zones dont la rentabilité économique n'est pas certaine.

S'agissant des Institutions financières régionales et internationales, elles ont indiqué les appuis apportés pour l'accompagnement des Etats, des PME et du secteur financier, tout en exprimant leur disponibilité à aller plus loin en fonction des besoins des différents acteurs.

Tous les participants ont relevé la nécessité de poursuivre la réflexion sur un plus grand accès des pays africains aux ressources financières dans un contexte international actuellement caractérisé par une abondance de liquidités.

Concernant le panel 2 qui s'est penché sur le rôle de la Finance de proximité dans l'atténuation des risques sociaux et économiques liés à la COVID 19, les échanges ont porté sur le partage d'expériences et de stratégies d'adaptation pour une meilleure efficacité des interventions dans le social et la microfinance.

Ainsi, les mécanismes de financement des institutions de microfinance, les canaux numériques dans l'amélioration de l'accès aux services financiers, la question des alternatives nouvelles pour un financement de proximité plus efficace, y compris la possibilité d'un accès direct de certaines aux ressources monétaires ont été largement débattues.

Au terme des échanges au niveau des deux panels, on peut retenir de ce webinaire les recommandations suivantes :

#### → **A l'endroit des Etats**

- Aider à la mobilisation des ressources financières et techniques requises au profit des institutions de financement de proximité notamment les SFD à travers le financement des SFD ou la garantie des financements qui leur sont octroyés
- Renforcer les structures ministérielles de suivi (SMS) des institutions de microfinance pour accroître l'efficacité de leur action
- Mettre en place des mécanismes novateurs de financement de proximité à travers par exemple la création de fonds spéciaux gérés par des structures dédiées, destinés au financement de populations ou groupes cibles
- Promouvoir la protection sociale en prenant en charge les soins de santé et d'éducation des couches vulnérables
- Assouplir le dispositif de convergence budgétaire au niveau régional afin d'accroître l'accès des Etats aux ressources sur le marché
- Promouvoir le développement des chaînes de valeur, en soutenant la création d'industries et en favorisant la mise en place de la zone de libre-échange Africaine.

#### → **A l'endroit des régulateurs**

- Concevoir et appliquer la régulation en tenant compte de la diversité des acteurs appartenant au secteur de la microfinance, sans pénaliser les acteurs performants d'un point de vue financier mais aussi d'impact et de performance sociale
- Approfondir la réflexion sur la possibilité pour certaines IMF

d'accéder au refinancement de la Banque Centrale sans toutefois mettre en péril la stabilité de la monnaie commune et les importants acquis monétaires de la zone UEMOA

#### → **A l'endroit des IMF**

- Adopter une stratégie de gestion de la crise centrée sur le client afin de bâtir la gestion des risques intégrant les solutions adaptées au client avec une solide gestion de la liquidité
- Utiliser le numérique pour créer des produits et services répondant aux besoins de la clientèle

#### → **A l'endroit des Partenaires financiers et investisseurs internationaux**

- Assouplir les règles et critères d'intervention au regard de la situation actuelle en prenant en compte les besoins de développement, afin de continuer à intervenir avec rapidité et flexibilité pour ne pas arrêter les investissements nécessaires à une bonne reprise économique.

En Conclusion, je puis dire que le webinaire organisé par le gouvernement du Bénin en collaboration avec la Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest, a permis à travers les différentes thématiques abordées, d'identifier les principales leçons que l'Afrique doit tirer de la gestion de la crise de la COVID-19 en termes de réponse sociale et microfinance.

Les échanges interactifs des panélistes et les questions des participants ont permis d'identifier des recommandations dont la mise en œuvre permettra une meilleure résilience sur le plan social avec l'appui des acteurs de la finance inclusive (les institutions de microfinance).

Les différentes parties prenantes dans l'animation de l'économie doivent jouer leur partition afin que les rêves nourris par cet atelier deviennent une réalité.

**Jonas GBIAN**  
Grand Témoin du Webinaire

# ÉQUIPE DE RÉDACTION

**Jonas Gbian**, Commissaire de l'UEMOA chargé de l'agriculture, des ressources en eau et de l'environnement  
Grand témoin du webinaire

**Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)**  
Dr Pascal WELE, Secrétaire Général du Ministère (SGM)  
Gilles DA COSTA, Conseiller Technique à la Microfinance (CTM)  
Angèle GBENONTIN, cadre à la Direction Générale de la Microfinance

**Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest (CIF)**  
Basile KOUAGOU, Inspecteur Général

AGENCE DE COMMUNICATION WILAAYA





*Merçi*

# AUX PANELISTES ET AUX PARTICIPANTS

[masm-webinaire.bj](https://masm-webinaire.bj)  
#REPONSESOCIALE #MICROFINANCE #MASMBENIN